



COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2006
ANNEXE

(en millions d'euros)

Le 2 mars 2007

SOMMAIRE

(Chiffres exprimés en millions d'euros)

NOTES

1. **Faits significatifs au 31 décembre 2006** (page 4)
2. **Principes et méthodes comptables** (page 8)
3. **Actif non courant** (page 28)
4. **Actif courant** (page 38)
5. **Information sur les capitaux propres consolidés** (page 41)
6. **Provisions non courantes et courantes** (page 43)
7. **Actif et passif d'impôt non courant** (page 45)
8. **Dettes financières non courantes et courantes** (page 47)
9. **Principaux éléments de variation de l'endettement net** (page 49)
10. **Passif courant** (page 50)
11. **Analyse du chiffre d'affaires et des autres produits de l'activité** (page 51)
12. **Résultat opérationnel** (page 52)
13. **Coût de l'endettement financier net** (page 53)
14. **Charge d'impôt** (page 54)
15. **Résultat net et résultat dilué par action** (page 55)
16. **Information sectorielle** (page 56)
17. **Instruments financiers** (page 60)
18. **Engagements hors bilan** (page 62)
19. **Effectifs, engagements envers le personnel et participation** (page 65)
20. **Informations sur les parties liées et les avantages des organes d'administration et de direction** (page 68)
21. **Informations complémentaires sur le tableau de flux de trésorerie** (page 69)
22. **Honoraires des commissaires aux comptes** (page 70)
23. **Informations sur les modifications de périmètre : activités arrêtées ou en cours de cession** (page 71)
24. **Principaux taux de conversion** (page 72)
25. **Liste des sociétés consolidées** (page 73)

- Au 31 décembre 2006 les comptes consolidés du groupe Bouygues sont établis conformément aux principes et méthodes définis par le référentiel international IFRS : International Financial Reporting Standards tels qu'adoptés par l'Union européenne (règlement 1606/2002 du Conseil européen du 19 juillet 2002).
- Ils présentent en millions d'euros :
 - ✓ Le Bilan et le Compte de résultat,
 - ✓ Le Tableau de variation des capitaux propres,
 - ✓ Le Tableau des flux de trésorerie,
 - ✓ L'Annexe ⁽¹⁾

Ils sont présentés comparativement avec les comptes consolidés au 31 décembre 2005 et 2004 établis également en normes IFRS.

⁽¹⁾ Au 31/12/2006 les différentes notes de l'annexe sont présentées comparativement avec 2005 ; l'exercice 2004 non indiqué, figure en document de référence de l'exercice 2005.

1.1. PERIMETRE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2006

- **Principales variations de périmètre :**

1083 entités consolidées au 31 décembre 2006 (contre 983 au 31 décembre 2005) ; la variation nette de l'exercice 2006 concerne principalement :

- a) Alstom : acquisition de 25,07 % (cf chapitre 1.4).
- b) Bouygues Construction : filiales ETDE acquises (Thermal Transfer UK / Balestra (Suisse) / Sigma (Hongrie) / Marazzi AG (Suisse) ; sociétés en participation travaux diverses créées ou déconsolidées en fin d'activité.
- c) Acquisitions diverses nettes du groupe Colas : Cermak (République Tchèque) / Vecchietti / Ferrarri...
- d) Acquisitions TF1 (1001listes...), et apport de TPS à Canal+ France.

- **Cession Novasaur :**

Au 31 décembre 2005 le Groupe détenait 9,88% dans Novasaur, société holding du groupe Saur. Cette participation a été totalement cédée au 1^{er} trimestre 2006 pour 41 millions d'euros (titres et obligations remboursables en actions ou numéraire). La plus-value de cession s'élève à 27 millions d'euros.

- **Apport de TPS à Canal+ France :**

Le 6 janvier 2006, Vivendi, TF1 et M6 ont conclu un protocole d'accord visant à définir les modalités de rapprochement des activités de télévision payante en France du groupe Canal+ et de TPS. Cet accord prévoit l'apport de TPS Gestion détenant 100% de TPS, à l'entité Canal+ France, contrôlée de manière exclusive par Vivendi, dans laquelle TF1 détiendrait une participation de 9,9% assortie d'une option de vente exerçable en février 2010. Le prix d'exercice de cette option est égal au plus haut de la valeur déterminée à dire d'expert ou d'un prix plancher de 745,8 M€, correspondant à une valorisation de 7,5 milliards d'euros pour 100% de Canal+ France.

L'accord a été soumis à l'approbation des autorités françaises de la concurrence. Le 30 août 2006, le rapprochement a été autorisé au titre du contrôle des concentrations par une décision du Ministre de l'Economie et des Finances sous condition du respect d'engagements souscrits par Vivendi et Canal+ France.

Depuis le 1^{er} septembre 2006, en application des accords entre les parties régissant la période transitoire entre la décision d'autorisation des autorités françaises de la concurrence et le transfert à Canal+ France de l'ensemble des actions de TPS Gestion (détenant 100% de TPS) intervenu le 4 janvier 2007, TF1 et Métropole Télévision-M6 n'exercent plus un contrôle conjoint de TPS dans la mesure où elles n'en dirigent plus librement les politiques opérationnelles et financières. En conséquence, les comptes consolidés du groupe TF1 n'intègrent plus les produits et les charges de TPS que sur les 8 premiers mois de l'exercice.

Le 30 novembre 2006, conformément aux accords, TF1 a souscrit à une augmentation de capital de TPS Gestion à hauteur de 129,4 M€.

Les comptes consolidés du groupe TF1 au 31 décembre 2006 intègrent le résultat net global résultant de l'opération pour un montant net de 254 millions d'euros, soit une quote-part revenant au groupe Bouygues de 109 millions d'euros. Les paramètres de comptabilisation du produit net constaté sur l'opération ont été déterminés sur la base du projet de traité d'apport en nature de TPS Gestion (détenant 100% de TPS) à Canal+ France signé le 19 décembre 2006, et approuvé par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Canal+ France, le 4 janvier 2007.

Le 4 janvier 2007, TF1, M6 et Vivendi ont signé un pacte d'actionnaires en vertu duquel TF1 et M6 bénéficient d'un droit de sortie conjointe en cas de cession par Vivendi / Groupe Canal du contrôle exclusif de Canal+ France ainsi que du droit de céder leurs titres en priorité en cas d'introduction en bourse de Canal+ France.

TF1 n'a pas de représentant au Conseil de surveillance de Canal+ France et ne bénéficie d'aucun droit sur la gestion de la société.

1.2. EMPRUNTS OBLIGATAIRES

- **Emission d'un emprunt obligataire complémentaire de 250 millions d'euros :**

Le 31 janvier 2006, Bouygues a émis un complément de 250 millions d'euros à l'emprunt obligataire initial de juillet 2005 de 750 millions d'euros à échéance de 2020 (prix d'émission de 97,203% et intérêt à 4,25%).

Cet emprunt permet de rallonger l'échéance moyenne de la dette.

- **Autres emprunts obligataires émis en 2006 :**

Afin de refinancer à long terme une partie de l'investissement dans Alstom, Bouygues a procédé en mai 2006 à une émission obligataire en euros, en deux tranches :

- a) 1 150 millions d'euros à échéance de 2013 ; prix d'émission de 99,812% et intérêt à 4,50%.
- b) 600 millions d'euros à échéance de 2016 ; prix d'émission de 99,657% et intérêt à 4,75%.

Début octobre 2006, Bouygues a procédé à une émission obligataire en livres sterling, d'un montant de 400 M£ à 20 ans ; le coupon en £ est à 5,5%.

Cette émission est destinée à refinancer l'acquisition d'Alstom en euros ; Bouygues a conclu avec les banquiers - chefs de file de l'opération - un swap de couverture de change (cross currency swap) de même durée, couvrant les variations de la dette en Livres ; le coupon équivalent en euros est de 5,01 % ; l'emprunt est affecté comme les autres emprunts obligataires en dettes financières non courantes pour la fraction à échéance à plus d'un an ; ces emprunts ne comportent pas d'instruments de Capitaux Propres. Les intérêts courus à régler figurent en passif courant.

1.3. CESSION DES TITRES DE BOUYGUES TELECOM CARAÏBE

Le 28 avril 2006, après levée des conditions suspensives, Bouygues Telecom a cédé sa filiale Bouygues Telecom Caraïbe (détenue à 100%) à Digicel Limited (Jamaïque) pour un prix de 155,4 millions d'euros, dégagant une plus-value de cession de 110,2 M€, présentée au compte de résultat dans la rubrique : « Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession » ; la part revenant au groupe Bouygues s'élève à 98,7 millions d'euros.

1.4. ALSTOM : ACQUISITION DE TITRES

Le 26 avril 2006, Alstom et Bouygues ont conclu un protocole d'accord de coopération approuvé par les Conseils d'administration des deux Groupes.

Le 26 juin 2006, la Commission des Communautés Européennes a autorisé l'acquisition par Bouygues de la participation de l'Etat français dans Alstom (29 051 244 actions soit 21,01% du capital).

Au 31 décembre 2006, la participation de Bouygues dans Alstom est de 25,07% du capital et des droits de vote et ce compte tenu des acquisitions complémentaires sur le marché (+4,06%). Celle-ci est consolidée par la méthode de la mise en équivalence pour sa valeur nette globale d'acquisition soit 2 374 M€, complétée d'une contribution au résultat net d'Alstom de six mois depuis la date d'acquisition au 26 juin 2006 ; celle-ci a été estimée sur la base des comptes consolidés du premier semestre arrêtés et publiés au 30 septembre 2006 (le différentiel résultant de l'estimation du quatrième trimestre 2006, selon modalités mentionnées ci-avant, sera pris en compte au 31 mars 2007).

Conformément à IAS 28, la participation est présentée sur une seule ligne au bilan « Entité associées » pour un montant de 2 413 millions d'euros (Goodwill inclus) ; celui-ci a été déterminé par une étude réalisée par un expert indépendant, selon les règles d'IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » à la date d'acquisition :

- a) Identification et détermination de la juste valeur des actifs, passifs, et passifs éventuels acquis au 30 juin 2006 ; l'évolution de celle-ci jusqu'au 31 décembre 2006 a également été prise en compte ;
- b) L'étude a démontré qu'il n'existait que peu d'actifs à réévaluer, à l'exception des incorporels ci-après :
 - la marque,
 - la technologie,
 - le carnet de commandes.(voir méthodologie d'appréciation en note 2)
- c) Le Goodwill résiduel après réévaluations s'établit ainsi à 1 616 millions d'euros au niveau du groupe Bouygues.
- d) L'incidence nette de l'amortissement des réévaluations sur le compte de résultat du groupe Bouygues s'élève à (18) millions d'euros (quote-part à 25,07%), au titre de l'exercice 2006.

1.5. ALSTOM HYDRO-HOLDING

En octobre 2006, Bouygues a acquis auprès d'Alstom 50% de la société Alstom Hydro-Holding (activité hydroélectrique d'Alstom) pour un montant de 150 millions d'euros ;

Aux termes des accords signés avec Alstom les 29 septembre 2006 et 31 octobre 2006 :

- Alstom dispose de droits spécifiques, notamment en cas de désaccord entre actionnaires,
- Bouygues dispose de la faculté de revendre ses titres en novembre 2009, ou avant en cas de désaccord avec Alstom :
 - au prix de 175 millions d'euros,
 - en échange de 2,2 millions d'actions Alstom ou leur contre-valeur en euros.

En conséquence :

- Alstom a le contrôle exclusif de la société Alstom Hydro-Holding ; cette participation n'est pas consolidée dans le groupe Bouygues, elle est comptabilisée en créance non courante.
- En raison de la stratégie industrielle à long terme qui prévaut dans les relations entre Bouygues et Alstom, le Groupe a décidé de ne pas comptabiliser comme un instrument financier, le droit d'échanger sa créance contre des titres Alstom (option d'achat). La volatilité induite par cette comptabilisation aurait eu un impact favorable sur les comptes au 31/12/2006 estimé à 50 millions d'euros.

1.6. OPERATION BOUYGUES PARTAGE

Afin d'associer les collaborateurs à l'évolution du groupe Bouygues, dans le cadre de l'actionnariat salarié, une nouvelle opération d'épargne entreprise, à des conditions attractives, a fait l'objet d'une communication aux collaborateurs du Groupe en décembre 2006, pour une mise en place dans le courant du premier semestre 2007.

L'abondement qui sera versé par Bouygues en 2007 a été provisionné dans les comptes à fin 2006 ; le montant de la décote IFRS correspondant au coût de l'avantage octroyé aux salariés (20%) a été pris en charge à fin 2006, selon une hypothèse de 30 000 collaborateurs souscripteurs.

Autres informations :

- Prix de souscription des titres	=	36,44 €
- Date d'annonce du plan	=	07 décembre 2006
- Montant de la décote nominale par action octroyée aux salariés (par rapport au cours spot à date d'octroi)	=	9,11 €
- Décote IFRS par action	=	4,19 €
- Méthode retenue pour la valorisation des clauses d'incessibilité	=	Recommandations du CNC
- Charge enregistrée au compte de résultat consolidée =	=	(15,1) M€
- Cours comptant des titres à date d'octroi	=	45,55 €

1.7. FAITS SIGNIFICATIFS ET VARIATIONS DE PERIMETRE POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2006

Néant.

2.1. DECLARATION DE CONFORMITE

- Les états financiers consolidés du groupe Bouygues, ont été préparés conformément aux normes internationales établies par l'IASB : IAS (International Accounting Standards), et IFRS (International Financial Reporting Standards) ainsi que leurs interprétations, formulées par les comités SIC et IFRIC, en vigueur dans la Communauté européenne au 31 décembre 2006.
- (Application du Règlement 1606/2002 du Conseil européen, adopté le 19 juillet 2002).
- Les états financiers du groupe Bouygues intègrent les comptes de Bouygues et de ses filiales, ainsi que les participations dans les entités associées ; ils sont présentés en millions d'euros, devise dans laquelle est traitée la majorité des opérations du Groupe.

Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration du 27 février 2007, et seront soumis pour approbation à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en avril 2007.

- Les activités du Groupe :

Le groupe Bouygues est un groupe industriel diversifié dont les métiers s'organisent autour de 2 pôles d'activités :

a) La Construction :

- Bouygues construction (BTP et électricité),
- Bouygues Immobilier,
- Colas (Routes).

b) Les Télécoms - Médias :

- TF1 (Télévision),
- Bouygues Telecom (Téléphonie mobile).

Le Groupe est implanté dans près de 80 pays ; en 2006 il a réalisé un chiffre d'affaires de 26 408 millions d'euros, dont 7 825 à l'international.

En juin 2006, Bouygues a acquis une participation dans Alstom ; un accord de coopération a été conclu avec cette entreprise. Bouygues entre ainsi dans de nouveaux métiers à forte croissance : Transports et Energie.

2.2. PRINCIPES DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés ont été réalisés sur la base du coût historique, à l'exception de certains actifs / passifs financiers évalués à la juste valeur.

- Principales normes et interprétations nouvelles d'application obligatoire en 2006 :
 - IFRIC 4 : Contrat de location,
 - IFRIC 5 : Droits émanant des fonds de gestion dédiés au démantèlement, à la remise en état, et à la réhabilitation de l'environnement,
 - IFRIC 6 : Passifs découlant de la participation à un marché déterminé, déchets d'équipements électriques et électroniques,

- Amendement à IAS 19 (Avantages du personnel) ; le Groupe n'a pas opté pour une prise en compte en 2006 des écarts actuariels en Capitaux Propres consolidés, et a maintenu la méthode comptable dite du « Corridor », appliquée en 2005.
 - Amendements IAS 39 : couverture des flux de trésorerie au titre des transactions futures intra-groupe (impacts non significatifs).
- Ces nouvelles interprétations IFRIC au 01/01/2006, restent sans incidence significative sur les comptes au 31/12/2006.
 - Autres normes et révisions non applicables au 31 décembre 2006 :
 - Le Groupe a appliqué l'interprétation IFRIC 12 au titre du contrat PFI de Portsmouth (chez Colas) (non encore validée par l'Union Européenne).

Colas : le contrat PFI de Portsmouth, a été comptabilisé selon la méthode de la créance financière qui traduit au mieux la réalité économique et financière de ce contrat ; c'est le seul contrat de ce type que détient Colas.

Bouygues Construction : les contrats PFI sont conclus vis-à-vis de collectivités par des sociétés dans lesquelles le Groupe détient une participation inférieure à 20% ; celles-ci ne sont pas consolidées compte tenu du rôle effectivement limité du Groupe dans ces structures ; quant aux sociétés concessionnaires, elles sont pour la plupart consolidées par mise en équivalence.

- L'application des autres interprétations nouvelles publiées : amendements à IAS 1 / IFRS 7 et 8 / IFRIC 7 à 12, n'a pas été anticipée par le groupe (normes et interprétations adoptées ou en cours d'adoption par l'Union Européenne à la date de clôture) ; l'incidence de ces interprétations, en cours d'analyse, ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les comptes du Groupe.
- Choix comptables / estimations dans l'évaluation de certains Actifs / Passifs / Produits et Charges :

Afin de préparer les états financiers consolidés conformément aux normes IFRS et interprétations IFRIC, des estimations et des hypothèses ont parfois été faites ; elles ont pu concerner les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations et appréciations sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Celles-ci concernent pour l'essentiel : appréciation des impairments sur Goodwill, paiements en actions (stock-options), avantages du personnel (indemnités de fin de carrière, décote calculée sur Bouygues Partage), juste valeur des instruments financiers non cotés, autres provisions diverses, impôts différés actifs...)

Enfin, en l'absence de normes ou interprétations applicables à une transaction spécifique, le Groupe a fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, afin que les états financiers :

- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe,
- traduisent la réalité économique des transactions,
- soient neutres, prudents, et complets dans tous leurs aspects significatifs.

2.3. METHODES DE CONSOLIDATION

- Les sociétés sur lesquelles Bouygues exerce le contrôle sont consolidées par intégration globale.

Contrôle exclusif sur TF1 :

- Bouygues détient 42,9% du capital et des droits de vote de TF1 ;
- Bouygues exerce un contrôle exclusif sur TF1 fondé sur les points ci-après :
Bouygues détient de façon continue et régulière une forte majorité des droits de vote en assemblée générale des actionnaires de TF1, aucun autre actionnaire ne détenait directement ou indirectement une fraction de droits de vote supérieure à celle détenue par Bouygues.

La détermination par Bouygues, seule, des décisions en assemblée générale est manifeste sur une période d'au moins deux exercices successifs.

On peut y ajouter :

- le nombre élevé de postes d'administrateurs alloués à Bouygues au sein du Conseil d'administration de TF1,
- le rôle de Bouygues dans la nomination des principaux dirigeants de TF1.

Le contrôle exclusif exercé par Bouygues sur TF1 est ainsi établi.

- Participations dans les coentreprises :

Une coentreprise est un accord contractuel en vertu duquel 2 parties ou plus, conviennent d'exercer une activité économique, sous contrôle conjoint ; les actifs / passifs, charges et produits de ces sociétés sont consolidés selon la méthode de l'intégration proportionnelle en quote-part du pourcentage de contrôle.

- Participations dans les sociétés associées :

Une société associée est une société non contrôlée mais sur laquelle le Groupe exerce une influence notable ; cette dernière est présumée lorsque le Groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction au moins égale à 20% des droits de vote de l'entité.

Les résultats, actifs et passifs des sociétés associées sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

- Alstom : Bouygues exerce une influence notable sur Alstom compte tenu de sa participation de 25,07%, et de sa représentation par 2 administrateurs au Conseil d'administration. En conséquence, la participation est mise en équivalence à compter du 26 juin 2006 date de réalisation de la prise de participation ; elle est comptabilisée sur la rubrique du bilan « Entités associées » (Goodwill inclus).

- Conformément à IAS 39, les participations non consolidées sont comptabilisées à leur juste valeur, et font l'objet de tests d'évaluation de perte de valeur.

Évolution comparative du périmètre de consolidation :

	Exercice 2006	Exercice 2005
Intégrations globales	825	760
Intégrations proportionnelles	226	197
Mises en équivalence	32	26
	1 083	983

- Les principales évolutions de périmètre de l'exercice 2006 sont analysées en « Faits significatifs ».

2.4. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, le coût d'acquisition (coûts de transactions inclus) est affecté aux actifs et passifs identifiables acquis, à leur juste valeur à la date d'acquisition. Ces actifs et passifs sont présentés au bilan selon la méthode de la réestimation totale, conformément à IFRS 3 ; Cette méthode consiste à réestimer en totalité les actifs et passifs acquis, pour leur juste valeur, et non à hauteur de la seule quote-part d'intérêt acquise.

Les écarts de première consolidation déterminés antérieurement au 1^{er} janvier 2004 restent appréciés selon la méthode de la réestimation partielle ; cette méthode consiste à limiter la réestimation des éléments identifiables à la seule quote-part de titres acquis. Après cette date, dans le référentiel IFRS, les droits des minoritaires sur ces éléments sont pris en compte sur la base de la valeur comptable des actifs et passifs intégrés, telle qu'elle ressort du bilan de l'entreprise acquise.

La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. Le goodwill (ou écart d'acquisition) représente l'excédent résiduel du coût d'acquisition sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables et des passifs éventuels évaluables de façon fiable à la date d'acquisition ; il est affecté à l'unité génératrice de trésorerie correspondante bénéficiant du regroupement d'entreprises ou au regroupement d'U.G.T au niveau duquel est apprécié le retour sur investissements des acquisitions (métier pour le groupe Bouygues).

Les principales affectations du coût d'acquisition aux actifs et passifs identifiables ne deviennent définitives qu'à l'issue du délai d'un an.

Les écarts d'acquisition négatifs sont rapportés au compte de résultat au cours de l'exercice d'acquisition.

Ultérieurement, le goodwill est évalué annuellement, à son coût, diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur déterminées comme indiqué au chapitre ci-après intitulé « Suivi de la valeur des actifs immobilisés », conformément à la norme IAS 36. En cas de diminution de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat, en résultat opérationnel.

- **Alstom : Méthodologie d'affectation de la juste valeur aux actifs et passifs identifiables / Goodwill résiduel :**

- Le coût d'acquisition des titres au 31/12/2006 s'élève à 2 374 millions d'euros.

Il se compose d'une part du prix d'acquisition des titres acquis en avril 2006 à l'état français (21,01%), et de la valeur d'achat des titres complémentaires acquis en bourse (+4,06%), ainsi que des frais d'acquisitions.

Les diverses évaluations de juste valeur pratiquées par un expert indépendant ont été généralement réalisées au 30 juin 2006 (base 23,26%), à partir d'informations publiques relatives au groupe Alstom, et de rapports d'évaluation établis par des intervenants financiers extérieurs établis à l'occasion de la prise de participation de Bouygues.

Les acquisitions complémentaires du 2^e semestre 2006, (+1,81 %) ne sont pas de nature à remettre en cause les valeurs retenues au titre de l'affectation du prix d'acquisition au 30 juin 2006.

- **Appréciations des réévaluations au 31/12/2006 :**

L'actif net consolidé estimé (part du Groupe) du groupe Alstom au 31/12/2006 s'élève à 2 109 millions d'euros (après prise en compte des résultats 2006 partiellement évalués) ; sur cette base, pour la part revenant au groupe Bouygues (25,07%), l'écart global de première consolidation affectable s'établit à 1 896 millions d'euros.

- Après expertise, cet écart se répartit comme suit aux actifs et passifs réévalués en juste valeur du groupe Alstom :

- Identification et reconnaissance des actifs, réévaluations pratiquées :

	Réestimation	
	à 100%	Part BY
a) Incorporelles (Marque et Technologie) =	+2 441	
- La norme IFRS 3 stipule qu'un actif incorporel peut être reconnu séparément s'il est conforme à la définition d'un incorporel (IAS 38), et si sa juste valeur peut être mesurée de manière fiable conformément à la norme IFRS 3.		
- Marque : La valorisation de la marque Alstom repose sur une actualisation des redevances qui seraient versées par un tiers souhaitant utiliser la marque Alstom (durée de vie indéfinie).	1 352	339
- Technologie : Le Groupe est propriétaire ou bénéficiaire de licences permettant l'utilisation de divers brevets et autres droits de propriété intellectuelle (amortissement sur 15 ans).	1 089	273
<p>Plus de 120 brevets sont déposés tant au niveau français qu'europpéen ; le Groupe privilégie la recherche et le développement ; la valorisation de la technologie Alstom repose sur une actualisation des redevances qui seraient versées par un tiers souhaitant utiliser la technologie Alstom.</p>		
b) Carnet de commandes (backlog)	355	89
<p>Le backlog représente l'ensemble des prestations restant à servir sur les contrats déjà signés ; appréciation par secteur selon informations publiques disponibles. Le taux de marge en carnet (par secteur) a été estimé par interpolation linéaire au 30/06/2006 des niveaux de marges opérationnelles sectorielles constatées au 31/03 et 30/09/2006.</p> <p><i>Le backlog a été valorisé sur la base du profit dégagé après rémunération des actifs supports nécessaires à la production de ce backlog (méthode du surprofit ou EVA).</i></p> <p>Le montant des actifs supports retenus pour le calcul du backlog résulte d'un certain nombre de choix techniques visant à refléter les spécificités de l'activité dans le domaine des grands contrats.</p>		
c) Provisions pour engagements de retraites (écarts actuariels)	(1 008)	(253)
<p>Conformément à IFRS 3 et IAS 19, le groupe Bouygues doit reconnaître la totalité des écarts actuariels cumulés non encore totalement reconnus par le groupe Alstom (écarts affectés en « corridor » et au-delà).</p>		

Les écarts actuariels cumulés non reconnus s'établissent sur une moyenne de (1032) au 30/06/2006 ; montant ramené à (1008) après prise en compte du coût des services passés non reconnus.

Sur ces bases, le groupe Bouygues annule en résultats l'effet d'amortissement des pertes actuarielles prises en charges par Alstom (65 millions d'euros pour le dernier exercice au 31 mars), permettant ainsi d'apurer progressivement le passif, selon rythme retenu par Alstom, et ce à hauteur du montant reconnu par le groupe Bouygues.

d) Impositions différées passif, passifs financiers et divers

(671)

(168)

Les réévaluations pratiquées donnent lieu à constatation d'impôts différés à hauteur de la différence entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et passifs identifiés ; l'imposition différée passif s'élève à (537) au taux d'impôt de 31%, dont (426) sur actifs non amortissables.

Les déficits fiscaux reportables d'Alstom n'ont pas donné lieu à constatation d'impôts différés actif au niveau du groupe Bouygues, faute d'information suffisante (entités / déficits / pays...).

Compte tenu des cessions d'actifs intervenues entre 2002 et 2005, la juste valeur de la majorité des actifs corporels a été présumée proche de leur valeur comptable.

- Total des réévaluations

1 117

280

f) Goodwill résiduel de niveau Bouygues :

/

1 616

Total net des affectations pratiquées

/

1 896

- Une charge d'amortissement nette de (18) a été prise en compte au 31/12/2006 au titre des diverses réévaluations pratiquées.

2.5. METHODE DE CONVERSION DES ELEMENTS EN DEVISES

2.5.1. Transactions en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont converties en euro en appliquant le taux moyen de change du jour de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de clôture. Les écarts de conversion sont comptabilisés en produits ou en charges. Les actifs et passifs non-monétaires libellés dans une devise étrangère, comptabilisés au coût historique, sont convertis au cours de change à la date de la transaction.

2.5.2. Etats financiers des entités étrangères

Tous les actifs et passifs des entités consolidées dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au cours de clôture. Les produits et les charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice clôturé. Les écarts de change résultant de ce traitement et ceux résultant de la conversion des capitaux propres des filiales à l'ouverture de l'exercice en fonction des cours de clôture sont inclus sous la rubrique « Ecart de conversion » en « Primes et réserves » des capitaux propres consolidés. Les différences de change dégagées lors de la conversion de l'investissement net dans les filiales et dans les entreprises associées étrangères sont comptabilisées dans les capitaux propres.

2.6. IMPOSITION DIFFEREE

Les impositions différées sont constatées pour les différences entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actifs et de passif. Elles résultent :

- des différences temporaires apparaissant lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale. Elles sont soit :
 - sources d'impositions futures : (impôts différés passif) il s'agit essentiellement de produits dont l'imposition est différée... ;
 - sources de déductions futures : (impôts différés actif) sont concernées principalement les provisions fiscalement non déductibles temporairement notamment...
- des reports fiscaux déficitaires (impôts différés actif) ayant une réelle probabilité de récupération sur les exercices futurs.

Les impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est connue à la date d'arrêté des comptes. Les impositions « France » ont été ajustées afin de tenir compte de l'incidence des changements de législation fiscale et des nouveaux taux d'imposition.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'actualisation.

L'imposition différée actif est présentée en actif non courant.

2.7. ACTIF NON COURANT

2.7.1. Immobilisations corporelles

Elles sont valorisées au coût de revient de l'acquisition diminué du cumul des amortissements et dépréciations. L'amortissement est comptabilisé selon le mode linéaire sur la durée prévisible d'utilisation des actifs.

Principales durées d'utilisation retenues par secteur d'activité :

	CONSTRUCTION	MEDIAS	TELECOMS
- Terrains de gisements (carrières)	(1)		
- Constructions hors exploitation	10 à 40 ans	25 à 50 ans	-
- Constructions industrielles	10 à 20 ans	-	20 ans
- Installations techniques / matériels et outillages	3 à 8 ans	3 à 7 ans	5 à 20 ans
- Autres immobilisations corporelles (Matériels de transport, et de bureau)	3 à 10 ans	2 à 10 ans	

Conformément à la norme IAS 16, lorsqu'une immobilisation est structurée par composants à durée d'utilisation différente, ceux-ci sont comptabilisés et amortis comme des éléments distincts en actifs corporels.

Les profits et pertes sur cession sont calculés par différence entre le produit de cession et la valeur nette comptable ainsi déterminée ; ils sont inclus en « Autres produits et charges d'exploitation ».

(1) *Ils sont amortis selon le rythme d'épuisement du gisement sans que la durée globale d'amortissement ne puisse excéder 40 ans (Colas).*

(2) *selon type de matériels.*

Ces durées d'amortissement sont revues annuellement ; elles sont modifiées si les attentes diffèrent des estimations précédentes.

Contrats de location :

Les contrats de locations d'immobilisations corporelles et accords contenant des contrats de locations au sens de l'interprétation IFRIC 4 pour lesquels le groupe Bouygues supporte substantiellement la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété des biens, sont considérés comme des contrats de location-financement et font à ce titre l'objet d'un retraitement. La qualification d'un contrat s'apprécie au regard des critères définis par la norme IAS 17.

Les actifs détenus en location-financement sont comptabilisés au bilan en immobilisations corporelles au plus bas de leur juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, moins les amortissements cumulés et les pertes de valeur. Ces actifs sont amortis sur leur durée prévue d'utilisation (au passif la contrepartie des contrats retraités figure en dettes financières).

Les locations simples sont présentées dans les engagements hors bilan.

• Subventions reçues :

Les subventions d'investissement reçues (étatiques, régionales ou départementales) sont affectées en diminution de la valeur des immobilisations concernées, et amorties au rythme de ces actifs.

2.7.2. Immobilisations incorporelles

La norme IAS 38 définit l'immobilisation incorporelle comme un actif non monétaire identifiable et sans substance physique. Il peut être :

- séparable (loué, vendu, échangé de manière indépendante, transféré),
- issu d'un droit contractuel ou légal, que ce droit soit séparable ou non.

Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Les immobilisations à durée de vie indéfinie ne sont pas amortissables, mais font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture.

Elles comprennent :

• Frais de développement :

- conformément aux principes IFRS, les frais d'établissement et les frais de recherche figurent en charges dans l'exercice de leur engagement,
- les frais de développement sont activés lorsqu'ils satisfont aux critères d'activation (génération d'avantages économiques futurs, et coût évalué de façon fiable).

Concessions, brevets et droits assimilés :

Ils incluent notamment pour Bouygues Telecom :

Nature des immobilisations	Mode d'amortissement	Durée
Frais de libération des fréquences GSM	linéaire	12 ans
Licence UMTS	linéaire	17,5 ans ⁽¹⁾
Logiciels et développements informatiques	linéaire	4 ans
Logiciels de bureautique	linéaire	4 ans

• ⁽¹⁾ **Licence UMTS :**

La durée d'amortissement de la licence UMTS sera égale à la durée d'utilisation ; depuis l'ouverture du réseau haut débit, le 26 mai 2005 Bouygues Telecom amortit sa licence UMTS sur une durée de 17,5 ans.

La redevance de la licence UMTS, délivrée pour une durée de 20 ans, comporte :

- une part fixe de 619,2 millions d'euros qui dès l'attribution de l'autorisation du 12 décembre 2002 a été inscrite en immobilisation incorporelle.
- une part variable de 1% calculée sur le chiffre d'affaires généré par l'exploitation du réseau mobile de troisième génération, et comptabilisée en charge de période à compter de l'ouverture du réseau UMTS.

2.7.3. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles du Groupe concernent notamment le droit au bail et les droits audiovisuels (TF1).

Droits audiovisuels TF1 :

Dans cette rubrique figurent : les parts de films et de programmes audiovisuels produits ou coproduits par TF1 Films Production, TF1-Vidéo, Glem, Glem film et Téléma, les droits audiovisuels de distribution et de négoce de TF1 International TCM DA, TF1 Entreprises et CIBY DA, ainsi que les droits musicaux détenus par Une Musique et Baxter.

Les droits audiovisuels sont comptabilisés à l'actif à leur coût historique. L'inscription en immobilisation et les modalités d'amortissement de ces droits se définissent comme suit :

Date d'inscription en immobilisation	Modalités d'amortissement			
	Part coproductions	Droits audiovisuels Distribution / Négoce		Droits musicaux
Au dernier tour de manivelle	sur recettes (minimum linéaires / 3 ans)			
Au visa d'exploitation	3 ans linéaire			
A la signature du contrat		3 ans linéaire à minima, ou sur recettes - négoce : 5 ans		2 ans 75% 1 ^{ère} année 25% 2 ^{ème} année

- La modalité d'amortissement retenue pour les films coproduits par TF1 Films Production et Téléma est conforme à la pratique du secteur : amortissement en fonction des recettes respectant une dotation minimale linéaire sur 3 ans.

- Une dépréciation est comptabilisée individuellement, le cas échéant, lorsque les prévisions de recettes futures ne couvrent pas la valeur nette comptable de l'actif.

2.7.4. Suivi de la valeur des actifs immobilisés

L'évaluation de la valeur nette comptable des actifs immobilisés, en conformité avec les principes comptables du Groupe, est effectuée chaque année ou plus fréquemment si des événements ou des circonstances, internes ou externes, indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue. En particulier, la valeur au bilan des actifs incorporels (hors droits audiovisuels évalués selon les principes décrits ci-avant) et des écarts d'acquisition, est comparée à leur valeur recouvrable.

Afin de déterminer la valeur d'utilité, les actifs incorporels auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'unité génératrice de trésorerie (U.G.T) à laquelle ils appartiennent ou au regroupement d'U.G.T au niveau duquel est apprécié le retour sur investissement des acquisitions (métiers pour le groupe Bouygues). La valeur d'usage de l'U.G.T est déterminée par la méthode des flux de trésorerie actualisés (D.C.F) selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie (avant impôt) sont issus du plan d'affaires à moyen terme élaboré par la direction du métier concerné, dans le cadre du cycle de management du Groupe,
- le taux d'actualisation est déterminé en prenant pour base le coût moyen pondéré du capital du groupe concerné (taux avant impôt),
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini de flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère le métier concerné, ainsi qu'avec sa position concurrentielle sur ces marchés.

La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie ainsi déterminée est ensuite comparée à la valeur au bilan consolidé de ses actifs immobilisés (y compris goodwill). Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si cette valeur au bilan s'avère supérieure à la valeur recouvrable de l'U.G.T et est imputée en priorité à la dépréciation du goodwill existant.

- **Informations sur les tests de dépréciation pratiqués :**

Filiales sur lesquelles un goodwill est présenté distinctement à l'actif du bilan :

Bouygues Telecom :

La valeur recouvrable de l'UGT Bouygues Telecom a été déterminée par un calcul de valeur d'utilité suivant la méthode DCF. Ce calcul a été réalisé sur la base de projections de flux de trésorerie sur une période de 3 ans correspondant au plan d'affaires du métier et approuvé par le management.

Le taux d'actualisation après impôts retenu a été de 5,80%. Les flux de trésorerie au-delà de l'horizon de la prévision ont été extrapolés en utilisant un taux de croissance perpétuel raisonnable et spécifique au secteur (selon prévisions de Cash flows sur 3 ans, et Cash flow normatif au-delà de cette période).

Une analyse de sensibilité du calcul à la valorisation des paramètres-clés n'a pas fait apparaître de scénario probable dans lequel la valeur recouvrable de l'UGT deviendrait inférieure à sa valeur comptable.

Colas :

La valeur recouvrable de l'UGT Colas a été déterminée par un calcul de valeur d'utilité suivant la méthode DCF. Ce calcul a été réalisé sur la base de projections de flux de trésorerie sur une période de 3 ans correspondant au plan d'affaires du métier et approuvé par le management.

Le taux d'actualisation après impôts retenu a été de 6,17%. Les flux de trésorerie au-delà de l'horizon de la prévision ont été extrapolés en utilisant un taux de croissance perpétuel raisonnable et spécifique au secteur. (selon prévisions de Cash flows sur 3 ans, et Cash flow normatif au-delà de cette période).

Une analyse de sensibilité du calcul à la valorisation des paramètres-clés n'a pas fait apparaître de scénario probable dans lequel la valeur recouvrable de l'UGT deviendrait inférieure à sa valeur comptable.

TF1 :

La valeur recouvrable de l'UGT TF1 a été déterminée par référence au cours de clôture de la bourse au 31/12/2006 ; cette valeur est largement supérieure à la valeur comptable de la participation.

Tests de dépréciation du Goodwill sur les mises en équivalence :

Du fait que le Goodwill inclus dans la valeur comptable d'une participation dans une entreprise associée n'est pas présenté séparément, il ne fait pas individuellement l'objet de tests de dépréciation en application des dispositions d'IAS 36 ; la valeur comptable totale de la participation fait l'objet de tests de dépréciation en comparant sa valeur recouvrable (valeur la plus élevée entre valeur d'utilité et juste valeur nette de frais de cession) à sa valeur comptable, selon indices de perte de valeur.

Pour Alstom la juste valeur au 31/12/2006 estimée selon cours de bourse est très largement supérieure à sa valeur comptable.

- Pour les autres actifs immobilisés, (notamment ceux non amortissables), il y a dépréciation dès qu'un indice de perte de valeur apparaît.

2.7.5. Actifs financiers non courants

Outre les impôts différés actif affectés en actif non courant, les autres actifs financiers non-courants incluent notamment les prêts et créances rattachés ou non aux participations et des immobilisations financières diverses : dépôts et cautionnements, participations diverses dans lesquelles le Groupe n'exerce ni contrôle, ni influence notable.

Les titres de participation non consolidés sont évalués à leur juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées dans les capitaux propres.

La juste valeur correspond au prix de marché pour les titres cotés ou à une estimation de la valeur d'utilité pour les titres non cotés, déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque titre.

Lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation de ces titres, la perte cumulée comptabilisée en capitaux propres est constatée en résultat.

Les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

Prêts et créances à taux variable ; une réestimation périodique des flux de trésorerie traduit l'évolution des taux d'intérêt du marché et modifie le taux d'intérêt effectif et donc la valorisation du prêt ou de la créance.

Les prêts et créances font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

2.8. ACTIF COURANT

2.8.1. Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût de revient (FIFO ou PMP selon activité) ou au prix du marché s'il est inférieur.

Lorsque la valeur de réalisation des stocks est inférieure à leur prix de revient, des provisions pour dépréciation sont comptabilisées.

2.8.2. Programmes et droits de diffusion (TF1)

Afin de sécuriser les grilles de programmes pour les années futures, le groupe TF1 souscrit des contrats fermes, parfois pluriannuels, d'acquisition de programmes et de droits de retransmissions sportives en vertu desquels les contreparties s'engagent à fournir les programmes et droits correspondants.

La valorisation de ces contrats est la suivante :

Programmes et droits de diffusion :

Les contrats d'acquisitions de droits non comptabilisés en stocks à la date de clôture sont valorisés pour leur montant contractuel ou pour le montant estimé du décaissement futur, déduction faite des versements d'acomptes dont ils ont fait l'objet, qui figurent au bilan en acomptes fournisseurs, eux-mêmes inclus dans la rubrique « clients et autres débiteurs ».

Droits de retransmissions sportives :

Les acquisitions de droits de retransmissions sportives qui ont donné lieu à une commande ferme du Groupe antérieurement à la clôture de l'exercice, sont valorisées pour leur montant contractuel à concurrence des montants non payés à la clôture de l'exercice.

Un programme est considéré comme diffusable et inscrit en stock dès lors que les deux conditions suivantes sont réunies : l'acceptation technique (pour la production propre et la production externe) et l'ouverture des droits (pour la production externe). Préalablement à la réalisation de ces deux conditions, les acomptes versés au titre des acquisitions de programmes sont enregistrés en acompte fournisseurs.

La rubrique « programmes et droits de diffusion » du bilan intègre :

- la production propre, constituée des émissions réalisées par les sociétés du groupe TF1 pour l'antenne TF1,
- la production externe, constituée des droits de diffusion acquis par les chaînes du Groupe, et de la part coproducteur relative aux émissions réalisées pour le compte des chaînes du Groupe.

La production externe non diffusée dont les droits ont expirés fait l'objet d'une « réforme » comptabilisée dans le résultat opérationnel courant.

Les principes de valorisation des programmes et droits de diffusion sont les suivants :

- la production propre est valorisée à son coût global de production (coûts directs augmentés d'une quote-part de frais indirects de production) ;
- les droits de diffusion et les coproductions sont valorisés à leur coût d'acquisition, diminué, à la clôture de chaque exercice, des consommations de l'exercice.

Les programmes de TF1 SA (qui constituent la part prépondérante des stocks de programmes du Groupe) sont réputés consommés lors de leur diffusion. Lorsqu'ils sont acquis pour une diffusion unique, ils sont consommés intégralement lors de leur diffusion. Lorsqu'ils sont acquis pour deux diffusions ou davantage, ils sont consommés de la manière suivante selon le type de programme :

	Type de programmes		
	Fictions d'une durée au moins égale à 52 minutes	Films, téléfilms, séries, dessins animés	Autres programmes et droits de diffusion
1 ^{ère} diffusion	80%	50%	100%
2 ^{ème} diffusion	20%	50%	-

Les « Autres programmes et droits de diffusion » du tableau ci-dessus comprennent des programmes jeunesse (hors dessins animés), des variétés, du théâtre, des magazines / documentaires, de l'information, des sports et des fictions d'une durée unitaire inférieure à 52 minutes.

Un programme fait l'objet d'une dépréciation lorsqu'il est probable qu'il ne sera pas diffusé.

2.8.3. Clients et comptes rattachés

Les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des dépréciations tenant compte des possibilités effectives de recouvrement ; ces créances sont le plus souvent à court terme, sans taux d'intérêt déclaré, et sont évaluées au montant de la facture d'origine sauf si l'application d'un taux d'intérêt implicite a un effet significatif.

Dans le cadre de la comptabilisation des contrats à long terme dans la méthode de l'avancement, cette rubrique inclut notamment :

- les situations émises au fur et à mesure de l'exécution des travaux ou des prestations (situations acceptées par le maître d'ouvrage),
- les « Facturations à établir » correspondant aux travaux mérités qui n'ont pu, pour des raisons de décalage temporaire, être facturés ou acceptés par le maître d'ouvrage.

2.8.4. Autres créances courantes

Les autres créances sont évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des dépréciations tenant compte des possibilités effectives de recouvrement.

2.9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Certaines structures du Groupe sont amenées à utiliser des instruments financiers de couverture dans le but de limiter l'incidence, sur leur compte de résultat, des variations de change et de taux d'intérêt. L'utilisation de ces instruments s'inscrit dans le cadre ci-après.

2.9.1. Nature des risques auxquels le Groupe est exposé

Exposition au risque de change

Globalement, le Groupe est faiblement exposé au risque de change sur les opérations commerciales courantes. Dans la mesure du possible, les contrats facturés en devises donnent lieu à des dépenses dans la même devise. C'est le cas notamment pour la plupart des chantiers exécutés à l'étranger, dont la part de dépenses de sous-traitance et de fournitures en monnaie locale est prépondérante sur la part de dépenses en euros. Par ailleurs, une vigilance particulière est portée aux risques relatifs aux avoirs du Groupe en monnaies non convertibles et plus généralement aux risques « pays ».

Exposition au risque de taux

Le résultat financier du Groupe est peu sensible à la variation des taux d'intérêt. L'essentiel de son endettement est à taux fixe grâce à des emprunts obligataires à taux fixe et à un portefeuille d'instruments de couverture de taux permettant de transformer la dette à taux variable en dette à taux fixe.

Les dettes financières à taux variable figurant au bilan sont, en moyenne sur l'exercice, inférieures à la trésorerie disponible placée également à taux variable.

Le compte de résultat du Groupe ne serait que peu affecté par une fluctuation des taux d'intérêts européens ou par une évolution divergente de ceux-ci par rapport aux taux d'intérêt dans les principales devises hors de la zone euro.

2.9.2. Principes communs relatifs aux instruments financiers de couverture

Les instruments utilisés sont limités aux produits suivants : achats et ventes à termes de devises, swaps de devise, achats d'options de change dans le cadre de la couverture du risque de change ; swaps de taux d'intérêt, future rate agreements, achat de caps et de tunnels dans le cadre de la couverture du risque de taux.

Ils ont pour caractéristiques :

- de n'être utilisés qu'à des fins de couverture,
- de n'être traités qu'avec des banques françaises et étrangères de premier rang,
- de ne présenter aucun risque d'illiquidité en cas de retournement éventuel.

L'utilisation de ces instruments, le choix des contreparties et plus généralement la gestion de l'exposition au risque de change et au risque de taux, font l'objet d'états de reporting spécifiques à destination des organes de direction et de contrôle des sociétés concernées.

2.9.3. Règles de couverture

En matière de risque de change

Le principe appliqué au sein du Groupe est de couvrir systématiquement les risques de change résiduels découlant des opérations commerciales. Lorsque les flux sont certains, le risque de change est couvert par des achats ou des ventes à terme, ou par des swaps de devises. Pour certains contrats importants, une couverture optionnelle peut être mise en place préalablement à l'obtention définitive de l'affaire.

Par ailleurs, les titres de participation des sociétés étrangères sont, d'une façon générale, couverts par une dette d'un montant analogue dans la même devise au sein de la société qui les détient.

Dans un souci de rationalisation, les positions de change de certaines entités du Groupe peuvent être gérées de façon centralisée, et, le cas échéant, les positions symétriques peuvent être compensées.

En matière de risque de taux

Le principe est de couvrir, au niveau de chaque sous-groupe, tout ou partie des actifs ou des passifs financiers dans la mesure où ces derniers présentent un caractère prévisible et récurrent.

Dans la pratique, il s'agit des entités dont l'activité est capitalistique par nature (télécoms-médias) : ces entités sécurisent leur résultat financier futur en fixant le coût de leur dette par des swaps, des future rate agreements ou en le limitant par des caps, pour une durée liée à celle des passifs financiers à couvrir.

Comme pour le risque de change, toujours dans un but de rationalisation, les positions de taux de certaines entités du Groupe peuvent être gérées de façon centralisée et partiellement compensées.

2.9.4. Méthodes de comptabilisation

En règle générale, les instruments financiers utilisés par le Groupe font l'objet d'une comptabilité de couverture. Ainsi, ils donnent lieu à la mise en place d'une documentation de relation de couverture conformément aux dispositions de la norme IAS 39. Le Groupe procède alors suivant le cas, à deux types de comptabilisation :

- comptabilisation dans le cadre d'une relation de couverture de juste valeur : la variation de juste valeur de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert sont comptabilisées de manière symétrique dans le compte de résultat,
- comptabilisation dans le cadre d'une relation de couverture de flux de trésorerie : la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée en compte de résultat pour la partie non efficace et en capitaux propres (jusqu'au dénouement de l'opération) pour la partie efficace.

Dans quelques cas (montant notionnel modeste, maturité de couverture courte), les instruments financiers ne font volontairement pas l'objet d'une comptabilité de couverture afin de ne pas alourdir les procédures administratives du Groupe. Dans ce cas, la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans le compte de résultat.

2.10. CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Les actions propres détenues sont imputées en déduction des capitaux propres consolidés ; aucun profit ni perte résultant de l'annulation n'affecte le compte de résultat.

Lorsque des filiales du Groupe détiennent leurs propres actions, il est constaté un complément de pourcentage d'intérêt au niveau du Groupe sur celle-ci.

Réserve de conversion

La réserve de conversion représente les écarts de change intervenus depuis le 01/01/2004, date de remise à zéro de la réserve par virement à la rubrique « Report à nouveau ».

2.11. PASSIF NON COURANT

2.11.1. Dettes financières non courantes

(part à plus d'un an)

A l'exception des instruments dérivés constituant des passifs qui sont évalués à la juste valeur, les emprunts et autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur puis au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

Les frais de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'un passif financier viennent en diminution de ce passif financier. Ces frais sont ensuite amortis actuariellement sur la durée de vie du passif selon la méthode du TIE.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise le flux attendu des sorties de trésorerie futures jusqu'à l'échéance ou jusqu'à la date la plus proche de refixation du prix au taux de marché, à la valeur nette comptable actuelle du passif financier. Ce calcul inclut l'intégralité des commissions payées ou reçues entre les parties au contrat.

La fraction à moins d'un an des dettes financières est présentée en passif courant.

Options d'achat sur titres Bouygues Telecom pour 6,5 % du capital (BNP Paribas)

Le 21 juin 2005 Bouygues a consenti à BNP Paribas une promesse d'achat de sa participation de 6,5% dans le capital de Bouygues Telecom exerçable à tout moment, du 1^{er} septembre 2005 au 31 juillet 2007, à un prix compris entre 477 et 495 millions d'euros, selon date d'exercice de la promesse.

Dans le même temps, le groupe BNP Paribas a consenti à Bouygues une promesse de vente de cette participation exerçable du 1^{er} au 30 septembre 2007, au prix de 497 millions d'euros.

Evolution de la valorisation de la dette financière du 21 juin 2005 au 31 décembre 2006 :

	Exercices résiduels	Valeur future de la dette en (M€)	Valeur actualisée de la dette (M€)	
21/06/2005	2,28	497	449	
31/12/2005	1,75	497	460	
31/12/2006	0,75	471 (1)	456	→ Augmentation des dettes financières courantes

(1) Montant de la dette après paiement des dividendes par Bouygues Telecom pour (26).

- Taux de capitalisation (contractuel) = 2,07%
- Les intérêts minoritaires (6,5%) sur Bouygues Telecom sont retraités pour (130) à fin 2006.
- Goodwill créé à l'actif en 2005 : 320
- La contribution au résultat consolidé de Bouygues Telecom inclus la quote-part complémentaire de 6,5% (89,55% globalement).

2.11.2. Provisions non courantes

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doive supporter pour éteindre son obligation.

En général ces provisions ne sont pas liées au cycle normal d'exploitation des entreprises (cf. provisions courantes).

Les provisions non courantes incluent pour l'essentiel :

- les provisions constituées dans le cadre des garanties biennales et décennales relatives aux marchés de travaux de construction, pour la quote-part de risques, non couverte par les assurances, restant à la charge des entreprises ; ces provisions sont constituées au fur et à mesure de la prise en compte des produits, selon des données statistiques déterminées par référence à l'expérience acquise en ce domaine sur une longue durée,
- les provisions relatives aux redressements fiscaux notifiés, amendes du Conseil de la concurrence,
- les provisions destinées à couvrir les litiges, contentieux et aléas prévisibles des activités du Groupe, notamment à l'étranger, tels que repli définitif des chantiers, risques et charges divers,
- Provisions pour frais de remise en état des sites,

- Avantages du personnel :
 - Les provisions créées au titre des indemnités de fin de carrière, à percevoir par les salariés le jour de leur départ en retraite.
 - Les provisions pour médailles du travail.

Le calcul de la provision est établi selon la « méthode rétrospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite, avec salaire de fin de carrière ». L'évaluation sur la base conventionnelle à chaque métier tient compte :

- ✓ du statut, de l'âge et de l'ancienneté acquise par les différentes catégories de personnel,
- ✓ du taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties par métier, tranches d'âge et catégories,
- ✓ des salaires et appointements moyens incluant primes, gratifications et avantages en nature, majorés d'un coefficient de charges sociales patronales en vigueur,
- ✓ d'un taux de revalorisation du salaire de fin de carrière,
- ✓ d'un taux d'actualisation de l'engagement de fin de carrière, projeté à la date de départ en retraite,
- ✓ d'un calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de survie.

Le Groupe ne prend pas en compte la variation des droits à ce titre résultant de changements d'hypothèses actuarielles (dans la mesure où l'écart n'excède pas plus ou moins 10% du montant global de l'engagement IFC : méthode dite du corridor). Cet écart est amorti en charges sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des salariés concernés.

- Provisions pour pensions à verser (selon pays et modalités applicatives).

Pour couvrir leurs engagements en matière de pensions à percevoir par les salariés après leur départ en retraite, les sociétés du Groupe effectuent des versements réguliers auprès d'organismes externes : caisses de retraite publiques ou privées, et compagnies d'assurance (régimes à cotisations définies). Il subsiste toutefois, dans le groupe Colas notamment, quelques régimes à prestations définies (Royaume-Uni, Irlande, Canada) ; ces régimes (fonds de pensions) ne concernent qu'un nombre limité de salariés, puisqu'il a été décidé il y a quelques années que ces fonds ne pouvaient plus accueillir de nouveaux cotisants.

- Les hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer la valeur actuelle de l'obligation et le coût des services rendus au cours de l'exercice, au titre des prestations définies, reflète la meilleure estimation des variables qui détermineront le coût final des avantages évalués ; elles sont cohérentes entre elles ; le taux d'actualisation a été déterminé par rapport au taux de marché attendu à la date de clôture, en considérant le calendrier estimé de versements des prestations (voir note 19).

2.12. PASSIF COURANT

2.12.1 Avances et acomptes reçus sur commandes

Ils comprennent les avances et acomptes reçus des clients au titre d'acomptes ou d'avances de démarrage des marchés travaux.

2.12.2. Provisions courantes

- Provisions liées au cycle normal d'exploitation des métiers. Elles comprennent pour l'essentiel :
 - ✓ Provisions pour risques chantiers travaux, SEP...,
 - ✓ Provisions pour restructuration,
 - ✓ Provision pour fidélisation des clients (Bouygues Telecom)...

Bouygues Telecom a mis en place un programme de fidélisation pour les clients ayant souscrit un forfait.

Au titre de ce programme, le client cumule un certain nombre de droits au fur et à mesure de sa facturation.

Le client pourra par la suite utiliser les droits ainsi acquis pour obtenir le renouvellement de son terminal téléphonique à des conditions avantageuses, et à condition de se réengager pour une durée minimale de 12 mois.

Pour les entreprises, les droits acquis donnent droit à un terminal gratuit.

Une provision est comptabilisée au fur et à mesure de l'attribution des droits en tenant compte de la probabilité d'utilisation de ceux-ci ; elle est reprise à hauteur de l'utilisation de ces droits.

En l'absence de précisions au niveau international, le traitement comptable retenu en normes françaises a été maintenu en normes IFRS.

- Provisions pour pertes à terminaison de fin de contrats ; elles concernent les chantiers en cours de réalisation et prennent en compte, notamment les réclamations acceptées par le client. Elles sont évaluées chantier par chantier, sans compensation.

2.12.3. Fournisseurs et autres créditeurs courants

En raison de leur caractère à court terme, les valeurs comptables retenues dans les comptes consolidés sont des estimations raisonnables de leur valeur de marché.

2.13. COMPTE DE RESULTAT

Comme le permet la norme IAS 1 : « Présentation des états financiers », le Groupe présente le compte de résultat par nature. Le Groupe a appliqué la recommandation du CNC 2004-R-02 du 27 octobre 2004 pour la présentation du compte de résultat ; le compte de résultat par destination est présente en annexe : note 17.

2.13.1. Définition des produits de l'activité

Les produits de l'activité du Groupe sont reconnus dès lors que :

- les avantages économiques résultant de la transaction bénéficieront au Groupe de manière probable,
- le montant des revenus peut être mesuré de manière fiable,
- à la date de la transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré.

Bouygues Telecom :

Le chiffre d'affaires de Bouygues Telecom est constitué de prestations de service et de ventes de terminaux.

Prestations de services

La facturation des forfaits et des services commerciaux est établie terme à échoir, soit avec un mois d'avance et est constatée en chiffre d'affaires *pro rata temporis*.

Le chiffre d'affaires relatif aux communications hors forfait, au roaming et à l'interconnexion est enregistré sur la période de consommation.

Les remises accordées sur services aux nouveaux clients lors de la souscription d'un abonnement (clients forfaits) conditionnées par l'engagement des clients pour une certaine durée, sont étalées sur la durée minimale d'engagement.

Les prestations effectuées pour le compte des éditeurs de contenu concernant les services SMS+, numéros spéciaux et i-mode, ne figurent pas dans les produits et charges de l'exercice. Seule la marge correspondante figure en chiffre d'affaires.

Ventes de terminaux

Les ventes de terminaux sont comptabilisées au fur et à mesure des ventes aux distributeurs et la marge correspondante est neutralisée jusqu'à l'activation de la ligne du client.

Rémunération des distributeurs

L'ensemble des rémunérations des distributeurs sont comptabilisées en charges.

2.13.2. Comptabilisation des contrats à long terme

Activités de construction

Pour l'ensemble de ces activités, la comptabilisation des contrats à long terme s'effectue selon la méthode dite « à l'avancement ». Le produit pris en compte correspond au prix de vente avancé, calculé sur la base de la dernière estimation du prix de vente total du contrat, multiplié par le taux d'avancement réel de l'opération, déterminé en fonction de l'avancement physique des tâches.

Les contrats devant dégager une perte finale font l'objet d'une provision pour perte à terminaison inscrite au passif du bilan en provisions courantes. La perte est provisionnée en totalité dès qu'elle est connue et estimée de façon fiable, quel que soit le degré d'avancement.

Activité immobilière

Les règles d'appréciation de l'activité sont les suivantes :

Le chiffre d'affaires des opérations immobilières est appréhendé selon la méthode de l'avancement, lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- permis de construire purgé de tous recours,
- vente notariée ou contrat de promotion signé(e),
- marché de travaux signé (ordre de service donné).

Le taux d'avancement est déterminé sur la base des coûts travaux engagés par rapport aux coûts travaux prévisionnels et des opérations.

Des charges pour finition des programmes immobiliers sont prises en compte, sur ce type de transactions, en fonction de leur stade d'avancement.

L'ensemble des charges financières liées aux opérations immobilières en cours ou terminées est pris en charges dans l'exercice de leur engagement.

2.13.3. Résultats sur opérations faites en commun

Ces résultats sont présentés en rubrique : Autres Produits et Charges d'exploitation ; ils correspondent à la quote-part de résultats, provenant de sociétés non consolidées, liés à l'exploitation des postes de fabrication de produits routiers ou asphaltiques ; ils font partie intégrante du résultat opérationnel courant.

2.13.4. Paiement en actions

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 2, les options de souscription d'actions consenties aux mandataires sociaux ou salariés de Bouygues ou des sociétés du Groupe (TF1), sont comptabilisées dans les états financiers selon modalités suivantes : la juste valeur des options attribuées (correspondant à la juste valeur des services rendus par les employés en contrepartie des options reçues) est comptabilisée en charge de personnel en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

Cette charge de personnel est évaluée à la date d'attribution des options à partir du modèle de Black & Scholes. Elle fait l'objet d'un étalement sur la durée d'acquisition des droits. Seuls les plans émis après le 7 novembre 2002 font l'objet de ce retraitement et ce, conformément aux prescriptions de la norme IFRS 2.

2.14. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Il est présenté selon IAS 7 et la recommandation CNC 2004-R-02.

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque.

2.15. ENGAGEMENTS HORS BILAN

La synthèse des obligations contractuelles et engagements commerciaux du Groupe figure en note 18.

2.16. INDICATEURS FINANCIERS

Définition des principaux indicateurs financiers :

2.16.1. EBITDA

Résultat opérationnel courant corrigé des dotations nettes aux amortissements / provisions, et dépréciations (après reprises sur provisions / dépréciations utilisées ou non).

2.16.2. Cash flow libre

Il est égal à la capacité d'autofinancement diminué des investissements nets d'exploitation de l'exercice.

2.16.3. Endettement financier net

Il résulte des rubriques ci-après :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- soldes créditeurs de banque,
- dettes financières non courantes et courantes,
- instruments financiers (couverture des dettes financières appréciées en juste valeur).

2.17. AUTRES INFORMATIONS

Comparabilité des états financiers (en normes IFRS) :

- Les principes comptables et les règles d'évaluation appliqués au 31 décembre 2006 en normes IFRS, sont dans leur ensemble, ceux appliqués au 31 décembre 2005. Ils ne font donc pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre des rubriques du bilan, du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie.
- Les comptes de résultats comparatifs présentés ont été retraités des contributions TPS et BTC.

L'actif non courant réparti par métier figure en note 16 information sectorielle

3.1 Synthèse des investissements consolidés nets de l'exercice (exploitation et financier)

	2006	2005
Immobilisations corporelles	1 531	1 198
Immobilisations incorporelles	171	173
Investissements opérationnels	1 702	1 371
Actifs financiers non courants (titres consolidés, participations non consolidées et autres titres immobilisés)	2 687	333
Investissements consolidés	4 389	1 704
Cessions d'actifs non courants	(336)	(225)
Investissements nets	4 053	1 479

3.2.1. Immobilisations corporelles

Brut	Terrains et constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances versées sur commandes	Total
01/01/05	1 350	6 938	1 773	176	10 237
Ecart de conversion	30	95	29		154
Virements de rubriques et autres	12	83	(202)	(116)	(223)
Changements de périmètre	(30)	(49)	21	(6)	(64)
Investissements et autres augmentations	64	807	225	102	1 198
Cessions et réductions diverses	(13)	(424)	(145)	(4)	(586)
31/12/05	1 413	7 450	1 701	152	10 716
dont locations financements	30	67	158		255
Flux 2006					
Ecart de conversion	(18)	(61)	(23)	(3)	(105)
Virements de rubriques et autres	26	88	5	(123)	(4)
Changements de périmètre	(22)	35	9	7	29
Investissements et autres augmentations (1)	226	796	272	237	1 531
Cessions et réductions diverses	(16)	(312)	(121)	(1)	(450)
31/12/06	1 609	7 996	1 843	269	11 717
dont locations financements	22	84	123		229

Amortissements, dépréciations et pertes de valeur	Terrains et constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances versées sur commandes	Total
01/01/05	(426)	(3 965)	(1 217)		(5 608)
Ecart de conversion	(7)	(60)	(18)		(85)
Virements de rubriques et autres	(2)	1	181		180
Changements de périmètre	10	5	1		16
Cessions et réductions diverses	7	340	122		469
Dotations et reprises	(46)	(796)	(231)		(1 073)
Perte de valeur comptabilisée					
Reprise de perte de valeur					
31/12/05	(464)	(4 475)	(1 162)		(6 101)
dont locations financements	(10)	(38)	(110)		(158)
Flux 2006					
Ecart de conversion	4	39	15		58
Virements de rubriques et autres	(1)	(5)	5		(1)
Changements de périmètre	10	(13)	(8)		(11)
Cessions et réductions diverses	6	286	113		405
Dotations et reprises	(51)	(761)	(216)		(1 028)
Pertes de valeur comptabilisée					
Reprise de perte de valeur					
31/12/06	(496)	(4 929)	(1 253)		(6 678)
dont locations financements	(6)	(45)	(98)		(149)

Net	Terrains et constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances versées sur commandes	Total
31/12/05	949	2 975	539	152	4 615
dont locations financements	20	29	48		97
31/12/06	1 113	3 067	590	269	5 039 (2)
dont locations financements	16	39	25		80

(1) dont Bouygues Telecom : Investissement réseau pour + 497

(2) dont subventions d'investissements en diminution des immobilisations corporelles : (84)

Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes et les investissements d'exploitation par métier et zone géographique sont détaillés en note 16 : "Information sectorielle".

3.2.2. Immobilisations incorporelles

1 022

Brut	Frais de développement	Concessions, brevets et droits assimilés ⁽¹⁾	Autres immobilisations incorporelles	Total
01/01/05	6	1 098	899	2 003
Ecart de conversion	0	0	3	3
Virements de rubriques et autres	0	(17)	(10)	(27)
Changements de périmètre	(7)	(7)	35	21
Investissements et autres augmentations	1	46	124	171
Cessions et réductions diverses	0	(10)	(4)	(14)
31/12/05	0	1 110	1 047	2 157
Flux 2006				
Ecart de conversion	0	0	(1)	(1)
Virements de rubriques et autres	149	(145)	(4)	0
Changements de périmètre	0	(22)	6	(16)
Investissements et autres augmentations	24	53	82	159
Cessions et réductions diverses	0	(6)	(9)	(15)
31/12/06	173	990	1 121	2 284

Amortissements, dépréciations et pertes de valeur	Frais de développement	Concessions, brevets et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	Total
01/01/05	(4)	(250)	(729)	(983)
Ecart de conversion	0	0	(1)	(1)
Virements de rubriques et autres	0	14	3	17
Changements de périmètre	4	8	(13)	(1)
Cessions et réductions diverses	0	8	3	11
Dotations et reprises	0	(83)	(61)	(144)
Perte de valeur comptabilisée	0	0	0	0
Reprise de perte de valeur	0	0	0	0
31/12/05	0	(303)	(798)	(1 101)
Flux 2006				
Ecart de conversion	0	0	1	1
Virements de rubriques et autres	(75)	73	0	(2)
Changements de périmètre	0	13	(4)	9
Cessions et réductions diverses	0	6	5	11
Dotations et reprises	(28)	(69)	(83)	(180)
Perte de valeur comptabilisée	0	0	0	0
Reprise de pertes de valeur	0	0	0	0
31/12/06	(103)	(280)	(879)	(1 262)

Net	Frais de développement	Concessions, brevets et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	Total
31/12/05	0	807	249	1 056
31/12/06	70	710	242	1 022 (2)

(1) dont Bouygues Telecom licence UMTS : 619 → modalités d'amortissement : voir note 2

(2) dont subventions d'investissements en diminution des immobilisations incorporelles : (10)

Evolution de la valeur nette de la rubrique au 31 décembre 2006 : + 163

	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
01/01/05	4 556	(16)	4 540
Changement de périmètre	500 ⁽¹⁾		500
Dotations		(7)	(7)
Autres mouvements	(415) ⁽²⁾		(415)
31/12/05	4 641	(23)	4 618
Flux 2006			
Changement de périmètre	171 ⁽³⁾		171
Dotations		(16)	(16)
Autres mouvements	8		8
31/12/06	4 820	(39)	4 781

⁽¹⁾ dont : + 320 millions d'euros sur 6,5% de Bouygues Telecom (options d'achat)

⁽²⁾ dont : (420) millions d'euros TPS en cours de cession d'activité à fin 2005 reclassé en "actifs en cours de cession"

⁽³⁾ dont principales acquisitions :

TF1 :	1001listes	24
By Construction :	Marazzi	35
	Thermal T.	29
	VCES	20

Répartition du goodwill par unité génératrice de trésorerie (UGT)

- voir note 2 détaillée sur la notion d'UGT

<u>Métiers</u>	31/12/06		31/12/05	
	Total	% de la mère	Total	% de la mère
Bouygues Construction ⁽¹⁾	224	99,97%	106	99,97%
Colas ⁽²⁾	827	96,49%	805	96,42%
TF1 ⁽²⁾	1 085	42,92%	1 047	42,93%
Bouygues Telecom ⁽²⁾	2 645	89,55%	2 655	89,55%
Autres activités			5	
Total Bouygues	4 781		4 618	

⁽¹⁾ Goodwill sur filiales acquises par le métier uniquement

⁽²⁾ Goodwill sur filiales acquises et goodwill sur acquisitions réalisées par Bouygues SA

Prix de revient consolidé des actions cotées TF1 / Colas

	Prix de revient consolidé par action (1)	Cours de clôture de l'action au 31/12/06
TF1	11,95	28,11
Colas	71,42	228,50

⁽¹⁾ Valeur comptable en consolidation par action

Les tests de valeur réalisés, selon méthode décrite en note 2 ne font pas apparaître d'indices de perte de valeur des actifs incorporels et goodwill rattachés aux unités génératrices de trésorerie du Groupe (métiers).

3.2.4. Actifs financiers non courants et actifs d'impôts non courants

4 298

Ces actifs concernent :

- Entités associées (mises en équivalence)
- Autres actifs financiers non courants

	Valeur brute			Total valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur Nette	Actifs d'impôts différés non courants
	Entités associées ⁽¹⁾	Autres actifs non courants					
		Participations non consolidées	Autres actifs non courants				
01/01/05	488	223	148	859	(136)	723	569
Ecarts de conversion	4	0	3	7	0	7	2
Virements de rubriques et autres	(17)	21	(7)	(3)	1	(2)	(53)
Changements de périmètre	(12)	(10)	1	(21)	(11)	(32)	1
Investissements et autres augmentations	36	6	94	136	0	136	1
Cessions et réductions diverses	0	(29)	(33)	(62)	0	(62)	0
Dotations et reprises					10	10	(145)
31/12/05	499	211	206	916	(136)	780	375
Flux 2006							
Ecarts de conversion	(1)	0	0	(1)	0	(1)	(1)
Virements de rubriques et autres	7	13	(11)	9	(8)	1	0
Changements de périmètre	2 356	15	608	2 979	(34)	2 945	2
Investissements et autres augmentations	150	39	268	457	0	457	7
Cessions et réductions diverses	(51)	(43)	(43)	(137)	0	(137)	(4)
Dotations et reprises					(18)	(18)	(108)
31/12/06	2 960	235	1 028	4 223	(196)	4 027	271

⁽¹⁾ y compris goodwill sur entités associées : 1 751

3.2.4.1. Participations dans les entités associées

2 940

● Détail des composantes de la valorisation au 31/12/06	Quote-part s/ capitaux propres	Quote - part Résultat exercice 2006	Goodwill sur entreprises associées	Valeur nette
01/01/05	350		136	486
Ecarts de conversion	4		0	4
Virements de rubriques et autres	(17)		0	(17)
Changements de périmètre	(12)		0	(12)
Investissements et autres augmentations	64		0	64
Cessions et réductions diverses	(28)		0	(28)
Dotations				0
31/12/05	361		136	497
Flux 2006				
Ecarts de conversion	(1)	0	0	(1)
Virements de rubriques et autres	3	0	0	3
Changements de périmètre	741	0	1 616 (2)	2 357
Investissements et autres augmentations	18	136	0	154
Cessions et réductions diverses	(51)	0	(1)	(52)
Dotations		(18)	0	(18)
31/12/06	1 071	118	1 751	2 940 (1)

(1) dont : - Alstom = 2 413

en fonction du cours de bourse au 31/12/06 102,7 € notre participation est valorisée à : 3 560

- Cofiroute (Colas) = 393

(voir ci-après)

(2) goodwill Alstom (base 25,07%)

Le groupe Bouygues détient plusieurs participations dans des entreprises associées dont la liste est fournie en note 25 (liste détaillée du périmètre au 31 décembre 2006).

Principales entités associées :

	31/12/05	Flux nets 2006	31/12/06	Dont quote-part de résultats
Alstom		2 413	2 413	56
BTP				
Sociétés concessionnaires d'ouvrages	52	2	54	8
Filiales diverses	10	2	12	5
Routes				
Cofiroute	369	24	393	50
Filiales diverses	26	2	28	4
Médias	40	0	40	13
Autres résultats des entités associées				(18) (1)
Total	497	2 443	2 940	118

(1) charge d'amortissement sur éléments amortissables déterminés au titre des affectations de la survaleur Alstom (voir note 2)

Les montants globaux au titre des éléments d'actif et de passif, de produits et de charges sont donnés dans le tableau ci-dessous, pour les principales entités associées.

Montants exprimés à 100%	31/12/06	
	Alstom ⁽¹⁾	Cofiroute
Actif non courant	8 568	4 915
Actif courant	9 617	699
Actifs en cours de cession	803	
Total actif	18 988	5 614
Capitaux propres	2 043	1 570
Passif non courant	3 623	3 472
Passif courant	12 462	572
Passifs en cours de cession	860	
Total passif	18 988	5 614
Chiffre d'affaires	6 608	966
Résultat opérationnel courant	413	510
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession	(15)	
Résultat net	218	301
Résultat net part du groupe	227	301

Montants exprimés à 100%	31/12/05	
	Alstom ⁽²⁾	Cofiroute
Actif non courant	8 479	4 421
Actif courant	8 785	594
Actifs en cours de cession	1 144	
Total actif	18 408	5 015
Capitaux propres	1 840	1 428
Passif non courant	3 623	3 107
Passif courant	11 802	480
Passifs en cours de cession	1 143	
Total passif	18 408	5 015
Chiffre d'affaires	13 413	900
Résultat opérationnel courant	746	465
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession	(198)	
Résultat net	181	276
Résultat net part du groupe	178	276

(1) Etats financiers semestriels publiés au 30 septembre 2006 par Alstom (clôture annuelle au 31 mars)

(2) Etats financiers au 31 mars 2006.

3.2.4.2. Autres actifs financiers non courants

1 087

- Participations non consolidées : 114
- Autres actifs financiers non courants : 973

3.2.4.2.1 Principales participations non consolidées nettes au 31 décembre 2006

Participations	31/12/06								31/12/05
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	% de détention	Total Actif	Total passif courant et non courant	Total chiffre d'affaires	Résultat net	Valeur nette
Sociétés françaises									
CATC	2		2	99,8%		-	-	-	2
Foncière du point du jour	10	(7)	3	100,0%	3	-	-	-	3
Périphérique de Lyon	9	(8)	1	38,7%	4	-	-	-	1
Sylver	4		4	49,0%					4
Novasaur ⁽²⁾								-	36
Sociétés d'enrobés ou de liants (Colas) ⁽¹⁾	14	(2)	12		-	-	-	-	17
Filiales et participations françaises diverses	72	(29)	43		-	-	-	-	18
Sous-total	111	(46)	65		7	0	0	0	81
Sociétés étrangères									
Socoprime (Côte d'Ivoire)	13		13	66,3%	22	1		-	14
Ma Chang (Corée du Sud)	9		9	30,0%	109	88			7
CCIB (Roumanie)	6	(6)	0	22,0%	-	-	-	-	0
VSL corporation (USA)	22	(22)	0	100,0%					0
Sociétés d'enrobés ou de liants (Colas) ⁽¹⁾	2	(1)	1		-	-	-	-	1
Filiales et participations étrangères diverses	72	(46)	26		-	-	-	-	11
Sous-total	124	(75)	49		131	89	0	-	33
Total	235	(121)	114		138	89	0	0	114

⁽¹⁾ Les informations sur les "Enrobés asphaltiques de Colas" et les "filiales et participations diverses" françaises et étrangères ne sont pas détaillées car regroupant un certain nombre de sociétés (non significatives).

⁽²⁾ cession en 2006.

3.2.4.3. Autres actifs financiers non courants

973

Les actifs incluent les rubriques principales ci-après :

● Actif financier Canal + France (apport TPS)	629 (1)
● Créances rattachées à des participations	183 (2)
● Prêts et créances immobilisés	41
● Autres immobilisations financières :	120
soit :	
- Dépôts et cautionnements	105
- Autres titres immobilisés	15 (3)

(1) L'actif financier Canal + France reçu en échange de l'apport des titres TPS représente 9,9% du capital de Canal + France assortis d'une option de vente exerçable en février 2010. Cette option permettra à TF1 de céder la totalité des titres Canal + France, au plus haut des deux valeurs suivantes :

- un prix plancher de 745,8 M€ (quote-part TF1)
- la valeur à dire d'experts à la date de la levée de l'option

Au 31 décembre 2006, la juste valeur de cet actif est déterminée à partir du prix plancher de 745,8M€ actualisé au taux d'intérêt résultant de l'accord du 6 janvier 2006. → incidence en compte de résultat

(2) essentiellement créance non courante sur Alstom Hydro holding (voir note 1)

(3) Principales valeurs figurant en "Autres titres immobilisés" :

Fonds communs de placement	5
Autres montants inférieurs à 2 millions d'euros	10
	<u>15</u>

Répartition par nature des participations non consolidées et des autres actifs financiers non courants (hors entités associées)

1087

	Actifs financiers disponibles à la vente ⁽¹⁾	Prêts et créances ⁽³⁾	Actifs évalués à la juste valeur ⁽²⁾	Actifs détenus jusqu'à l'échéance ⁽³⁾	Total
31/12/05	98	99	5	81	283
Flux 2006	(2)	132	626	48	804
31/12/06	96	231	631	129	1 087
Échéance à moins d'1 an	2	8		1	11
Échéance entre 1 et 5 ans	7	21	629		657
Échéance supérieure à 5 ans	87	202	2	128	419

(1) Impact de la réévaluation en capitaux propres

(2) Incidence de la réévaluation en compte de résultat

(3) Comptabilisation au coût amorti

Participations dans les coentreprises

Le groupe Bouygues détient plusieurs participations dans des co-entreprises dont la liste est fournie en note 25 (Liste détaillée du périmètre au 31 décembre 2006).

Montants cumulés inclus à l'actif / passif et chiffre d'affaires :

Quote-part Bouygues	31/12/06	31/12/05
Actif non courant	147	160
Actif courant	1 067	603
Total actif	1 214	763
Capitaux propres	83	28
Passif non courant	100	157
Passif courant	1 031	578
Total passif	1 214	763
Chiffre d'affaires	1 287	918
Résultat opérationnel	70	39
Résultat net	68	21

3.2.5. Actifs d'impôts non courants

271

Voir détail en note 7

4.1. Stocks

2 298

Stocks	31/12/06			31/12/05		
	Brut	Dépréciation ⁽¹⁾	Net	Brut	Dépréciation ⁽¹⁾	Net
Stocks : matières, approvisionnements et produits finis, et stocks sur opérations immobilières	1 826	(79)	1 747	1 368	(75)	1 293
Programmes et droits de diffusion (TF1)	693	(142)	551	655	(144)	511
Total	2 519	(221)	2 298	2 023	(219)	1 804

⁽¹⁾ Dont : Dotations (77) (110)
Reprises 85^(a) 95

^(a) dont : reprise sur stock de promotion immobilière (Bouygues Immobilier) 18

Grilles de programmes des années futures non encore comptabilisées.

Echéancier des contrats d'acquisition de droits de diffusion et de droits de retransmissions sportives est le suivant : (voir note 2 détaillée).

	Échéances			Total 2006	Total 2005
	à moins d'un an	de un à cinq ans	A plus de cinq ans		
Programmes et droits de télédiffusion ^(a)	486	702	102	1 290	1 633
Droits de retransmissions sportives	197	584	170	951	940
Total	683	1 286	272	2 241	2 573

^(a) Une partie de ces contrats est libellée en devises : 12,2 millions d'euros CHF, 53,7 millions d'euros en GBP et 429,5 millions d'euros en USD.

4.2. Avances et acomptes versés sur commandes

333

	Brut	31/12/06 Dépréciation	Net	Brut	31/12/05 Dépréciation	Net
Avances et acomptes versés sur commandes	337	(4)	333	360	(3)	357

4.3. Clients / actif d'impôts / autres créances

8 244

	Brut	31/12/06 Dépréciation	Net	Brut	31/12/05 Dépréciation	Net
<u>Créances clients et comptes rattachés</u> (Clients, factures à établir)	6 586	(334)	6 252	5 759	(341)	5 418
<u>Actifs d'impôts courants</u> (Créances fiscales)	42	(2)	40	73	(2)	71
<u>Autres créances et comptes de régularisation :</u>						
Autres créances opérationnelles (Personnel, organismes sociaux, états et autres créances)	1 377	(23)	1 354	1 148	(20)	1 128
Créances diverses	528	(96)	432	495	(89)	406
Paiements d'avance	166		166	150		150
Sous Total	2 071	(119)	1 952	1 793	(109)	1 684
Total	8 699	(455)	8 244	7 625	(452)	7 173

4.4. Instruments financiers actifs

29

Voir note 17 sur instruments financiers

4.5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

3 776

Trésorerie et équivalents de trésorerie active	31/12/06			31/12/05		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Disponibilités	669		669	618		618
Valeurs mobilières de placement	3 110	(3)	3 107 ⁽¹⁾	2 609	(12)	2 597
Total	3 779	(3)	3 776	3 227	(12)	3 215

- Les valeurs mobilières de placement sont détenues pour 2 712 par Bouygues SA
- Les placements de trésorerie sont effectués par le Groupe auprès de banques françaises et étrangères de premier rang.
- Les disponibilités et équivalents de trésorerie peuvent être facilement convertis en numéraire.

⁽¹⁾ Les valeurs mobilières de placement sont classées essentiellement dans la catégorie des titres disponibles à la vente.

La trésorerie nette présentée dans le tableau de flux de trésorerie comprend les éléments suivants au 31 décembre 2006 :

	31/12/06	31/12/05
Actif		
Liquidités	669	618
Placements	3 107	2 597
Sous total trésorerie active	3 776	3 215
Passif		
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(247)	(178)
Sous total trésorerie passive	(247)	(178)
Total	3 529	3 037

Répartition de la trésorerie par devises au 31/12/06	Euro	Livre sterling	Franc suisse	Autres devises Europe	Dollar US	Autres	Total
Disponibilités	278	36	46	81	23	205	669
Valeurs mobilières de placement	3 087		3		2	15	3 107
Instruments financiers							
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(84)	(3)	(1)	(82)	(1)	(76)	(247)
Total 2006	3 281	33	48	(1)	24	144	3 529
Total 2005	2 895	22	31	19	26	44	3 037

5.1. Capital de Bouygues SA (en euros)

334 777 583 €

Au 31 décembre 2006, le capital social de Bouygues SA est constitué de 334 777 583 actions, dont l'évolution sur l'année 2006 a été la suivante :

	Au 01/01/06	Variations 2006		Au 31/12/06
		Réduction	Augmentation	
Actions	336 289 029	(6 410 706)	4 899 260	334 777 583
Certificats d'investissements	473 867	(473 867)		
Nombre de titres	336 762 896	(6 884 573)	4 899 260	334 777 583
Nominal	1 €			1 €
Capital en euros	336 762 896	(6 884 573)	4 899 260	334 777 583

5.2. Part Groupe et intérêts minoritaires : détail par nature au 31/12/2006 :

Au 31/12/06	Capital	Prime d'émission	Réserves liées au capital	Report à nouveau	Réserves et résultat consolidés	Actions autocontrôle de l'entreprise	Opérations affectées directement en capitaux	Total 31/12/06
Part Groupe	335	1 742	805	235	2 288	(75)	17	5 347
Intérêts minoritaires					1 145		1	1 146
Capitaux propres d'ensemble	335	1 742	805	235	3 433	(75)	18	6 493

5.3. Analyse des rubriques de capitaux propres suivantes (part groupe) :

(incluses en rubriques : primes et réserves / réserve de conversion et autres opérations affectées en capitaux)

	Renvoi	31/12/06
Réserve de conversion (solde de clôture)	1	8
Réserve de variations de juste valeur (instruments financiers) (solde de clôture)	2	84
Paiements fondés sur des actions (IFRS2) (variations de l'exercice)	3	26
Autres (variations de l'exercice)	4	(68)

1 - Réserve de conversion

La réserve de conversion à fin décembre 2006, résulte des variations constatées depuis le 01/01/2004 (date de remise à zéro)

Principaux écarts de conversion au 31 décembre 2006 déterminés sur les sociétés étrangères dont les états financiers sont exprimés en :

	31/12/05	Flux 2006	31/12/06
US dollar	18	(29)	(11)
Dollar canadien	14	(12)	2
Divers	12	5	17
Total	44	(36)	8

2 - Réserve de variation de juste valeur

Réserve déterminée selon l'appréciation des instruments financiers et autres actifs financiers (juste valeur sur instruments financiers et titres disponibles à la vente)

	31/12/05	2006	31/12/06
Variation de l'année	6	78 ⁽¹⁾	84

⁽¹⁾ principalement liée à la juste valeur des emprunts obligataires de Bouygues SA (calcul du taux effectif / TIE).

3 - Paiements fondés sur des actions (IFRS2) : impacts sur capitaux propres consolidés

	31/12/05	31/12/06	(contrepartie en charge de personnel)
Stocks options TF1 et Bouygues SA			
Affectation aux réserves			
- TF1	2	2	Part du groupe Bouygues
- Bouygues SA	7	9	Selon plans octroyés depuis novembre 2002
Charge Groupe	9	11	
Fonds commun de placement entreprise			
- Bouygues confiance 3	30		Coût de l'avantage octroyé aux salariés au 21 juin 2005 (décote sur actions)
- Bouygues Partage		15	Coût de l'avantage octroyé aux salariés en 2006 (décote sur actions) Création du fonds de placement en 2007.
Total	39	26	

4 - Autres variations

	31/12/05	31/12/06
Autres variations	(22)	(68) ⁽¹⁾
Total	(22)	(68)

⁽¹⁾ dont impôts différés : - sur réserve de variation de juste valeur (22)
- sur décote Bouygues Partage (11)

6.1. Provisions non courantes = 1 432

	Avantages au personnel à long terme ⁽¹⁾	Litiges, contentieux, réclamation travaux ⁽²⁾	Garanties données ⁽³⁾	Autres provisions non courantes ⁽⁴⁾	Total
01/01/05	331	243	215	387	1 176
Flux 2005					
Écarts de conversion	1		1	2	4
Virements de rubriques	1	(19)	(2)	(19)	(39)
Changements de méthodes et périmètre	1	(1)		(21)	(21)
Dotations	67	141	75	103	386
Reprises utilisées	(30)	(28)	(39)	(66)	(163)
Reprises non utilisées	(3)	(27)	(18)	(30)	(78)
31/12/05	368	309	232	356	1 265
Flux 2006					
Écarts de conversion			(1)	(1)	(2)
Virements de rubriques et autres	1	(5)	1	11	8
Changements de méthodes et périmètre	(1)		4	19	22
Dotations	45	126	90	132	393
Reprises utilisées	(14)	(28)	(42)	(50)	(134)
Reprises non utilisées	(2)	(69)	(16)	(33)	(120)
31/12/06	397	333	268	434	1 432

Dont : principaux métiers concernés :

(1) Avantages au personnel à long terme	397	- Bouygues construction	100
Indemnités de fin de carrière	278	- Colas	204
Médailles du travail	97	- TF1	35
Autres avantages au personnel long terme	22		
(2) Litiges et contentieux	333	- Bouygues Construction	184
Provisions sur litiges clients	118	- Bouygues Immobilier	41
Réclamations sous-traitants	45	- Colas	82
Autres litiges personnel	20		
Autres litiges	150		
(3) Garanties données	268	- Bouygues Construction	175
Provisions garanties données	189	- Bouygues Immobilier	16
Provisions garanties complémentaires bâtiment / génie civil / travaux publics	79	- Colas	73
(4) Autres provisions non courantes	434	- Bouygues Construction	128
Risques liés aux divers contrôles administratifs	137	- Colas	154
Provisions risques divers étranger	14	- Bouygues Telecom	47
Provisions filiales et participations	24		
Provisions obligations contractuelles	8		
Provisions frais de remise en état des sites	89		
Autres provisions non courantes	162		

6.2. Provisions courantes = 690

Provisions liées au cycle d'exploitation (voir note 2)

	Provisions garanties données aux clients	Provisions risques chantiers travaux et fin de chantiers	Provisions pertes à terminaison	Provisions fidélisation des clients (Bouygues Telecom)	Autres provisions courantes	Total
01/01/05	27	146	74	147	146	540
Flux 2005						
Écarts de conversion		2	2		2	6
Virements de rubriques	2	(10)	36		43	71
Changements de méthodes et périmètre		(1)	(3)		(13)	(17)
Dotations	19	71	81	155	90	416
Reprises utilisées	(15)	(33)	(27)	(128)	(59)	(262)
Reprises non utilisées	(2)	(22)	(31)		(23)	(78)
31/12/05	31	153	132	174	186	676
Flux 2006						
Écarts de conversion		(3)	(1)			(4)
Virements de rubriques	(1)	(1)	(10)		(18)	(30)
Changements de méthodes et périmètre	(1)	(6)	3	(5)	(3)	(12)
Dotations	24	69	74	166	100	433
Reprises utilisées	(14)	(28)	(72)	(157)	(55)	(326)
Reprises non utilisées	(3)	(19)	(14)	(1)	(10)	(47)
31/12/06	36	165⁽¹⁾	112⁽³⁾	177	200⁽²⁾	690

⁽¹⁾ dont :

- provisions risques s/ chantiers terminés : 81
- provisions pour règlement définitif des chantiers : 84

Dont Principaux métiers concernés :

- Bouygues Construction 127
- Colas 38

⁽²⁾ dont :

- charges de réassurances : 23
- autres provisions courantes : 177

- Challenger Réa 49
- Bouygues Construction 36
- Colas 43
- TF1

⁽³⁾ concerne l'activité construction : Bouygues Construction 62, Bouygues Immobilier 15 et Colas 35

(L'indication de provisions individualisées par chantier n'est pas donnée en raison du caractère confidentiel et préjudiciable de celles-ci).

7.1. Actif d'impôt non courant

	31/12/05	Variation	31/12/06
● Impôts différés actif	375	(125)	250
- Bouygues Telecom ⁽¹⁾	203	(139)	64
- Autres métiers	172	14	186
● Créances fiscales à long terme	0	21	21
Total impôt actif non courant	375	(104)	271

⁽¹⁾ - Bouygues Telecom : Le solde est constitué d'impôts différés actif sur décalages temporaires (le stock d'impôts différés actif sur déficits fiscaux a été absorbé à fin 2006).

7.2. Passif d'impôt non courant

	31/12/05	Variation	31/12/06
Impôts différés passif	89	(14)	75
Autres impôts long terme	0	0	0
Total impôt passif non courant	89	(14)	75

7.3. Répartition des impôts différés nets par métier

Nature impôts différés nets par métier	Actif / passif d'impôt différé net 12/05	Variation périmètre	Variation change	Mouvements 2006		Autres	Actif et passif d'impôt différé net 12/06
				Positif produits	Négatif charges		
A - Déficit fiscaux							
Bouygues Construction	3	4			(1)		6
Bouygues Immobilier							0
Colas	7			2			9
TF1	12				(3)		9
Bouygues Telecom	164			1	(145)	(20)	0
Bouygues SA et autres activités							0
Sous-total	186	4	0	3	(149)	(20)	24
B - Différences temporaires ⁽¹⁾							
Bouygues Construction	57	(1)		1			57
Bouygues Immobilier	21			6			27
Colas	(4)	(3)	3	13	(11)	(1)	(3)
TF1	(3)	(1)		13			9
Bouygues Telecom	38					26	64
Bouygues SA et autres activités	(9)			44	(3)	(35)	(3)
Sous-total	100	(5)	3	77	(14)	(10)	151
Total	286	(1)	3	80	(163)	(30)	175 ⁽²⁾

⁽¹⁾ Principales sources d'impôts différés par nature :

	2006	2005
- Impôts différés actif sur avantages au personnel	110	87
- Impôts différés sur provisions non déductibles temporairement	50	54
- Provisions réglementées	(61)	(57)
- Autres	52	16
	151	100

⁽²⁾ Impôt différé actif net : (250 - 75)

7.4. Délai de récupération des impôts différés actif

31/12/06	Moins de 2 ans	2 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Délais de récupération des impôts différés actif	114	117	19	250

7.5. Actifs d'impôts différés non comptabilisés

Montants des actifs d'impôts différés non comptabilisés compte tenu de leur récupération jugée peu probable à fin 2006.

	31/12/05	Flux 2006	31/12/06
Bouygues Construction	51	5	56
Bouygues Immobilier	18	(1)	17
Colas	27	(7)	20
TF1	42	(1)	41
Bouygues Telecom	29	(29)	
Autres	28	(10)	18
Total impôts différés actif non comptabilisés	195	(43) ⁽¹⁾	152

⁽¹⁾ Dont principalement cession Bouygues Telecom Caraïbe (29)

Dettes financières non courantes 6 844
Dettes financières courantes 867

8.1. Répartition des emprunts portant intérêts par échéance

	Dettes financières courantes 2006	Dettes financières non courantes						Autres	Total Dettes non courantes 12/2006	Total 12/2005
		1 à 2 ans 2007	2 à 3 ans 2008	3 à 4 ans 2009	4 à 5 ans 2010	5 à 6 ans 2011	6 ans et plus 2012 et plus			
Emprunts obligataires	140		1 007	498	749		4 310	6 564	4 008	
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	98	29	65	23	9	6	45	177	176	
Emprunts issus des locations financements	24	15	13	12	8	4	4	56	57	
Emprunts et dettes financières divers	149	16	20	3	5	3		47	20	
Emprunts participatifs										
Total emprunts portant intérêts	411	60	1 105	536	771	13	4 359	6 844	4 261	
Option de rachat 6,5% de By Telecom	456								460	
Total y.c option Bouygues Telecom	867	60	1 105	536	771	13	4 359	6 844	4 721	
Rappel au 31/12/05	694	549	35	1 036	526	782	1 793		4 721	

**Répartition de la dette sur
locations financements par métier**

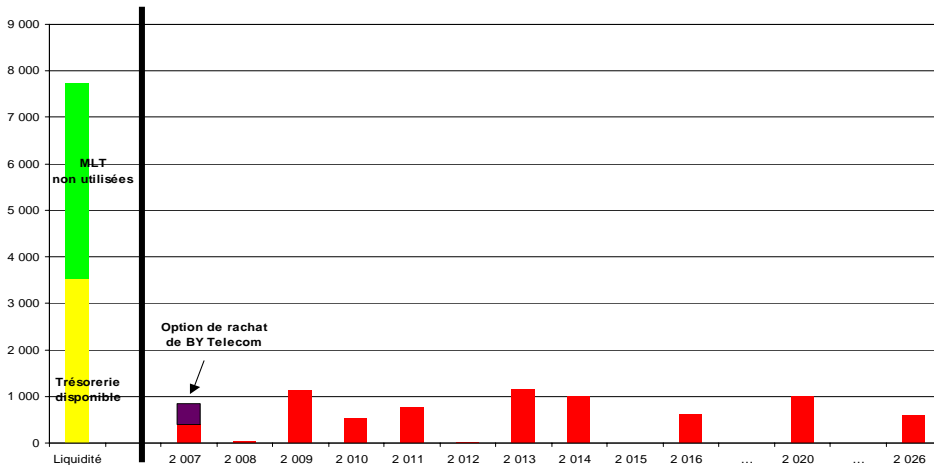
	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres activités	Total
Long terme 12/2006			35	2	19		56
Court terme 12/2006			20	1	3		24
Long terme 12/2005			32	2	23		57
Court terme 12/2005			26	1	8		35

8.2. Lignes de crédit confirmées, utilisées

Description	Lignes confirmées - Échéances				Lignes utilisées - Échéances			
	Moins d'un an	Un à cinq ans	Au-delà	Total	Moins d'un an	Un à cinq ans	Au-delà	Total
Emprunts obligataires (Bouygues SA pour l'essentiel)	140	2 254	4 310	6 704	140	2 254	4 310	6 704
Autres emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit	274	4 024	182	4 480	98	126	51	275
Emprunt et dettes financières diverses	173	92	11	276	173	92	11	276
Total avant option Bouygues Telecom	587	6 370	4 503	11 460	411	2 472	4 372	7 255
Option de rachat 6,5% de Bouygues Telecom	456			456	456			456
Total après option Bouygues Telecom	1 043	6 370	4 503	11 916	867	2 472	4 372	7 711

8.3. Liquidité au 31 décembre 2006

Au 31 décembre 2006, la trésorerie disponible s'élève à 3 535 millions d'euros (y compris 6 millions d'euros d'instruments financiers liés à des opérations de couverture de l'endettement net) auxquels s'ajoute un montant de 4 205 millions d'euros de lignes bancaires à moyen terme confirmées et non utilisées à cette date.



Le Groupe n'est donc pas exposé à un risque de liquidité.

Les crédits bancaires contractés par Bouygues ne comportent aucun covenant financier et aucun trigger event ; il en est de même pour ceux utilisés par les filiales de Bouygues.

Les obligations 10 ans d'échéance mai 2016, 7 ans d'échéance mai 2013 ainsi que l'émission 20 ans en livre sterling d'échéance 2026 comportent une clause de "change of control" (clause de changement de contrôle de Bouygues SA).

8.4. Répartition de la dette financière courante et non courante selon nature de taux

Répartition de la dette financière courante et non courante, après prise en compte de l'ensemble des opérations de couverture de taux non échues à la clôture de l'exercice :

	12/2006	12/2005
- Dettes à taux fixé ⁽¹⁾	87%	85%
- Dettes à taux variable	13%	15%

⁽¹⁾ dettes à taux fixé pour plus d'un an

8.5. Risque de taux

Au 31 décembre 2006, la répartition des actifs financiers et des dettes financières par natures de taux est la suivante :

	Taux variable	Taux Fixe	Total
Passifs financiers	693	7 018	7 711
Actifs financiers (*)	3 535		3 535
Position nette avant gestion	(2 842)	7 018	4 176
Couverture de taux	345	(345)	
Position nette après gestion	(2 497)	6 673	4 176
Correctif lié à la saisonnalité de certaines activités	275		
Position nette après gestion et correctif	(2 222)		

(*) y.c 6 millions d'euros de juste valeur d'instruments financiers liés à des opérations de couverture de l'endettement net

Ainsi, une hausse instantanée de 1% des taux d'intérêts à court terme engendrerait une diminution des frais financiers de 22,2 millions d'euros en année pleine.

8.6. Répartition de la dette financière court terme et long terme par devises

	Zone Europe			Dollar US	Franc CFA	Autres devises	Total
	Euro	Livre Sterling	Autres devises				
Long terme 12/2006	6 105	650	19	13	31	26	6 844
Court terme 12/2006	833	2	16	1	5	10	867
Long terme 12/2005	4 610	38	23	9	35	6	4 721
Court terme 12/2005	677		3	1	11	2	694

Les dettes financières ventilées par métier figurent en note 16.

9.1. Variations de l'endettement net

	31/12/05	Flux 2006	31/12/06
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 215	561	3 776
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(178)	(69)	(247)
Trésorerie nette	3 037	492⁽¹⁾	3 529
Dettes financières long terme	(4 721)	(2 123)	(6 844)
Dettes financières (part à moins d'un an)	(694)	(173)	(867)
Instruments financiers nets	26	(20)	6
Endettement brut	(5 389)	(2 316)	(7 705)
Endettement net (passif)	(2 352)	(1 824)	(4 176)

⁽¹⁾ Trésorerie analysée au tableau des flux de trésorerie 2006 (flux nets + flux non monétaires)

9.2. Principales opérations au 31 décembre 2006

Endettement net au 31/12/05		(2 352)
Principaux effets de périmètre		81
Dividendes versés par Bouygues et filiales		(463)
Augmentation de capital Bouygues Confiance 3 (part 2006)		54
Principales acquisitions et cessions financières		(181)
Rachat actions propres net des levées d'options (Bouygues SA et TF1)		(220)
Exploitation et divers		1 429
Endettement net au 31/12/06 avant opérations Alstom		(1 652)
Opérations Alstom sur 2006		
- Prise de participation dans Alstom (Etat 21,01% ; Marché 4,06%)		(2 374)
- Créance Alstom Hydro Holding		(150)
Endettement net au 31/12/06 (passif)		(4 176)

Convention de signe : trésorerie active : signe positif ; trésorerie passive : signe négatif

Détail passif courant

	31/12/06	31/12/05
Avances et acomptes reçus	958	677
Dettes financières (part à moins d'1 an) ⁽¹⁾	867	694
Impôts courants	144	211
Fournisseurs et comptes rattachés (fournisseurs, effets à payer)	6 744	5 805
Provisions courantes ⁽²⁾	690	676
Autres passifs courants, comptes de régularisations et assimilés		
Autres dettes opérationnelles (personnel, organismes sociaux, état)	2 298	1 998
Produits différés	1 217	961
Autres dettes non financières, comptes de régularisations et assimilés	1 801	1 392
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	247	178
Instruments financiers (couverture de dettes financières en juste valeur) ⁽³⁾	5	9
Autres passifs financiers courants	5	11
Total	14 976	12 612

⁽¹⁾ voir analyse en note 8⁽²⁾ voir analyse en note 6.2⁽³⁾ voir analyse en note 17

ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ

11.1. Analyse par rubrique

	2006	2005
Ventes	2 496	2 233
Prestations de service	10 104	9 086
Contrats de construction	13 808	12 664
Chiffre d'affaires	26 408	23 983
Redevances	2	
Autres produits de l'activité	178	147
Autres produits de l'activité	180	147
Total	26 588	24 130

Il n'existe pas d'échanges de biens ou de services significatifs au 31 décembre 2006.

Informations relatives aux contrats de construction

	Bouygues Construction	Colas	Total
Travaux à facturer	301	279	580
Retenues de garantie	44	23	67
Travaux facturés d'avance	(799)	(216)	(1 015)
Avances reçues	(502)	(63)	(565)

11.2. Analyse par activité

Le chiffre d'affaires "production" des sociétés intégrées inclut le chiffre d'affaires comptable sur travaux, ventes et prestations de services.

ACTIVITE	Chiffre d'affaires 2006				Chiffre d'affaires 2005			
	France	International	Total	%	France	International	Total	%
BTP	4 063	2 617	6 680	25	3 346	2 469	5 815	24
Immobilier	1 390	218	1 608	6	1 389	168	1 557	6
Routes	6 239	4 443	10 682	41	5 436	3 988	9 424	39
Médias	2 361	278	2 639	10	2 239	250	2 489	11
Télécoms	4 525		4 525	17	4 435		4 435	19
Bouygues SA et filiales diverses	5	269	274	1	11	252	263	1
CA consolidé	18 583	7 825	26 408	100	16 856	7 127	23 983	100
% d'évolution 2005/2006	10%	10%	10%					

11.3. Analyse par zone géographique

	Chiffre d'affaires 2006		Rappel 2005	
	Total	%	Total	%
France	18 583	70	16 856	70
Union Européenne (25 membres)	2 811	10	2 636	11
Autres pays européens	1 009	4	766	3
Afrique	1 034	4	1 056	4
Moyen-Orient	77	0	21	0
États-Unis, Canada	2 067	8	1 781	8
Amérique centrale et sud	154	1	132	1
Asie-Pacifique	673	3	735	3
Total	26 408	100	23 983	100

11.4. Répartition, selon les types de marchés, en France et à l'International (en %)

	2006			2005		
	France	International	Ensemble	France	International	Ensemble
Marchés publics ⁽¹⁾	31	48	36	29	49	35
Marchés privés	69	52	64	71	51	65

⁽¹⁾ chiffre d'affaires facturé directement aux services de l'État et collectivités locales (marchés de travaux et d'entretien pour l'essentiel) en France et à l'étranger.

	2006	2005
Résultat opérationnel courant		
Chiffre d'affaires	26 408	23 983
Autres produits de l'activité	180	147
Consommations externes	(18 197)	(15 845)
Impôts et taxes	(585)	(510)
Frais de personnel	(5 278)	(4 802)
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations		
Dotations aux amortissements	(1 190)	(1 183)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations	(384)	(458)
Variations des stocks de production et de promotion immobilière	471	58
Autres produits et charges d'exploitation	496	459
Reprises de provisions non utilisées ⁽¹⁾	216	222
Résultats nets sur cessions d'immobilisations	98	84
Autres produits et charges	182	153
Résultat opérationnel courant	1 921	1 849
Autres produits et charges opérationnels ⁽²⁾	(44)	(104)
Résultat opérationnel	1 877	1 745

Voir note 16 pour la répartition par métier.

⁽¹⁾ Les reprises de provisions non utilisées n'ont pas un caractère significatif individuellement

⁽²⁾ Amendes concurrence 2006 :

-Activité construction	44
------------------------	----

Amendes concurrence 2005 :

-Amende concurrence Bouygues Telecom	58
-Activité construction	46

NOTE 13

COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

(200)

DECOMPOSITION DU COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

	2006	2005
- sur endettement net	(198)	(175)
- sur locations financements	(4)	(6)
- sur instruments financiers	2	(5)
Total	(200)	(186)

14.1. Décomposition de la charge nette d'impôt

	2006			2005		
	France	Etranger	Total	France	Etranger	Total
Impositions exigibles par les administrations fiscales	(327)	(133)	(460)	(282)	(122)	(404)
Impositions différées passif	14	(1)	13	(19)	(1)	(20)
Impositions différées actif ⁽¹⁾	(106)	(2)	(108)	(153)	7	(146)
Total	(419)	(136)	(555)	(454)	(116)	(570)

⁽¹⁾ dont : impôts différés actif Bouygues Telecom (reprise)

Voir note 16 pour répartition par métier

14.2. Rapprochement entre taux d'impôt théorique et réel au compte de résultat consolidé (preuve de l'impôt)

Les différences constatées entre le taux d'imposition théorique de droit commun en vigueur en France et le taux effectif constaté en charges de l'exercice sont les suivantes :

	2006	2005
- Résultat net	1 582	1 038
- Neutralisation :		
Charge d'impôt	555	570
Résultat des activités abandonnées	(364)	(16)
Résultat des entités associées	(118)	(62)
- Résultat avant impôts	1 655	1 530
- Taux d'imposition théorique en France	34,43%	34,93%
- Création, utilisation de reports fiscaux déficitaires	0,49%	(0,81%)
- Effets des différences permanentes	(0,32%)	4,20%
- Impôts forfaitaires, de distribution et crédits d'impôts	0,65%	0,88%
- Impôts hors taux liés aux résultats : écarts de taux d'imposition, plus-values à long terme, impositions étrangères	(1,75%)	(1,91%)
- Taux effectif d'imposition	33,50%	37,29%

NOTE 15**RÉSULTAT NET ET RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION**

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice 2006, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires achetées et détenues à titre d'autocontrôle.

	2006	2005
Résultat net part du Groupe (M€)	1 246	832
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	335 953 459	332 036 321
Résultat en euros par action	3,71	2,51

Le résultat dilué par action est calculé par rapport au nombre moyen pondéré d'actions en circulation incluant la conversion potentielle de toutes les actions pouvant avoir un effet dilutif (Options de souscriptions d'actions effectivement et économiquement exerçables à la clôture de l'exercice)

	2006	2005
Résultat net utilisé pour la détermination du résultat dilué par action	1 246	832
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	335 953 459	332 036 321
Ajustement pour effet dilutif des options sur actions	10 353 752	11 351 815
Résultat dilué en euros par action	3,60	2,42

L'information sectorielle ci-après est communiquée sous deux formes :

1- analyse par activité :

- . BTP (Bouygues Construction)
- . Immobilier (Bouygues Immobilier)
- . Routes (Colas)
- . Médias (TF1)
- . Télécoms (Bouygues Telecom)
- . Bouygues SA et autres activités

2- analyse par zone géographique : France, Europe (hors France), Afrique, Asie-Pacifique, Amériques et Moyen-orient.
(Affectation en fonction du lieu de réalisation du chiffre d'affaires ou de la localisation des immobilisations).

16.1. Analyse sectorielle par activité au 31 décembre 2006

	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres activités	TOTAL 2006
Compte de résultat							
Chiffre d'affaires total	6 923	1 608	10 716	2 654	4 539	542	26 982
Chiffre d'affaires inter-activité	(243)		(34)	(15)	(14)	(268)	(574)
Chiffre d'affaires sur clients externes	6 680	1 608	10 682	2 639	4 525	274	26 408
Dotations nettes aux amortissements	(103)	(2)	(369)	(86)	(595)	(35)	(1 190)
Dotations nettes aux provisions	(117)	(4)	(134)	(30)	(78)	(21)	(384)
Résultat opérationnel courant	305	176	524	301	581	34	1 921
Autres charges et produits opérationnels	(43)		4			(5)	(44)
Résultat opérationnel	262	176	528	301	581	29	1 877
Coût de l'endettement financier net	51	(1)	(15)	(12)	(9)	(214)	(200)
Charge d'impôt	(119)	(56)	(168)	(99)	(191)	78	(555)
Quote-part du résultat net des entités associées	8		54	13		43	118
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	211	109	402	198	381	(83)	1 218
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				254	110		364
Résultat net 100 %	211	109	402	452	491	(83)	1 582
Résultat part du Groupe	210	107	382	194	440	(87)	1 246
Bilan							
Immobilisations corporelles	372	9	1 835	152	2 273	398	5 039
Immobilisations incorporelles	20	3	61	157	771	10	1 022
Goodwill	224		827	1 085	2 645		4 781
Impôts différés actif, créances fiscales long terme	66	30	68	23	64	20	271
Entités associées	66		422	40		2 412	2 940
Autres actifs non courants	87	16	144	657	3	180	1 087
Trésorerie et équivalents de trésorerie	344	96	272	275	9	2 780	3 776
Autres actifs non affectés							10 904
Total actif							29 820
Dettes financières non courantes	230	38	137	506	18	5 915	6 844
Provisions non courantes	587	85	513	46	100	101	1 432
Impôts différés passif, dettes fiscales long terme	3	2	63	5		2	75
Dettes financières courantes	4	79	32	145	6	601	867
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(1 949)	(46)	(306)	3	(82)	2 627	247
Passifs non affectés							20 355
Total passif							29 820
Endettement net ⁽¹⁾	2 059	26	410	(379)	67	(6 359)	(4 176)
Tableau de flux de trésorerie							
Capacité d'autofinancement	437	163	942	380	1 214	19	3 155
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles	(206)	(4)	(527)	(78)	(613)	(178)	(1 606)
Acquisitions nettes de titres consolidés et autres	(169)	11	(54)	(42)	121	(2 314)	(2 447)
Autres indicateurs							
Ebitda	430	161	976	412	1 229	71	3 279
Cash flow libre	163	102	232	191	395	(294)	789

⁽¹⁾ contribution de nouveau métiers incluant les comptes courants Bouygues relais et Uniservice
(l'élimination intra-groupe de ceux-ci est réalisée en colonne Bouygues SA et autres activités).
Convention de signe : trésorerie active = positif - endettement passif = négatif

16.2. Analyse sectorielle par activité au 31 décembre 2005

	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres activités	TOTAL 2005
Compte de résultat							
Chiffre d'affaires total	6 131	1 557	9 540	2 508	4 447	423	24 606
Chiffre d'affaires inter-activité	(316)		(116)	(19)	(12)	(160)	(623)
Chiffre d'affaires sur clients externes	5 815	1 557	9 424	2 489	4 435	263	23 983
Dotations nettes aux amortissements	(111)	(3)	(338)	(80)	(613)	(38)	(1 183)
Dotations nettes aux provisions	(186)	(44)	(107)	(44)	(68)	(9)	(458)
Résultat opérationnel courant	250	156	421	353	653	16	1 849
Autres charges et produits opérationnels	(12)		(32)		(58)	(2)	(104)
Résultat opérationnel	238	156	389	353	595	14	1 745
Coût de l'endettement financier net	32	1	(10)	(12)	(25)	(172)	(186)
Charge d'impôt	(114)	(53)	(121)	(116)	(220)	54	(570)
Quote-part du résultat net des entités associées	19		49	(5)		(1)	62
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	176	92	312	221	350	(129)	1 022
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				14	2		16
Résultat net 100 %	176	92	312	235	352	(129)	1 038
Résultat part du Groupe	176	90	296	101	301	(132)	832
Bilan							
Immobilisations corporelles	247	46	1 650	152	2 270	250	4 615
Immobilisations incorporelles	11	1	47	178	806	13	1 056
Goodwill	106		805	1 047	2 655	5	4 618
Impôts différés actif, créances fiscales long terme	61	26	64	16	203	5	375
Entités associées	62		395	40			497
Autres actifs non courants	89	8	98	21	3	64	283
Trésorerie et équivalents de trésorerie	251	40	241	177	5	2 501	3 215
Autres actifs non affectés							9 939
Total actif							24 598
Dettes financières non courantes	8	72	108	513	23	3 997	4 721
Provisions non courantes	519	79	471	47	54	95	1 265
Impôts différés passif, dettes fiscales long terme	1	5	61	7		15	89
Dettes financières courantes	4	14	37	25	11	603	694
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	56	1	100	1	1	19	178
Autres passifs non affectés							17 651
Total passif							24 598
Endettement net ⁽¹⁾	1 874	150	415	(351)	(441)	(3 999)	(2 352)
Tableau de flux de trésorerie							
Capacité d'autofinancement	411	161	781	453	1 261	23	3 090
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles	(56)	(4)	(411)	(155)	(584)	(19)	(1 229)
Acquisitions nettes de titres consolidés et autres	(39)		(134)	(30)		(47)	(250)
Autres indicateurs							
Ebitda	444	177	828	457	1 324	38	3 268
Cash flow libre	273	105	239	170	431	(114)	1 104

⁽¹⁾ contribution de niveau métiers incluant les comptes courants Bouygues relais et Uniservice (l'élimination intra-groupe de ceux-ci est réalisée en colonne Bouygues SA et autres activités).

Convention de signe : trésorerie active = positif - endettement passif = négatif

16.3. Analyse sectorielle par zone géographique

31/12/06	France et Dom	Union européenne (25 membres)	Autres pays européens	Afrique	Asie Pacifique	Amériques	Moyen-Orient	Total
Compte de résultat								
Chiffre d'affaires sur clients externes	18 583	2 811	1 009	1 034	673	2 221	77	26 408
Bilan								
Immobilisations corporelles ⁽¹⁾	3 880	345	118	203	56	434	3	5 039
Immobilisations incorporelles	967	28	8	10	1	8		1 022
Actifs non affectables								23 759
Total actif								29 820
Tableau de flux de trésorerie								
Prix d'acquisition liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(1 314)	(110)	(31)	(65)	(29)	(150)	(3)	(1 702)

⁽¹⁾ Y compris contrats de locations financements.

31/12/05	France et Dom	Union européenne	Autres pays européens	Afrique	Asie Pacifique	Amériques	Moyen-Orient	Total
Compte de résultat								
Chiffre d'affaires sur clients externes	16 856	2 636	766	1 056	735	1 913	21	23 983
Bilan								
Immobilisations corporelles ⁽¹⁾	3 725	248	53	199	41	349		4 615
Immobilisations incorporelles	1 015	22		13		6		1 056
Actifs non affectables								18 927
Total actif								24 598
Tableau de flux de trésorerie								
Prix d'acquisition liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(1 093)	(70)	(19)	(71)	(17)	(101)		(1 371)

⁽¹⁾ y compris les contrats de locations financements.

16.4. Présentation du compte de résultat par destination

2006	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres activités	Total
Chiffre d'affaires consolidé	6 680	1 608	10 682	2 639	4 525	274	26 408
Coût des ventes	(5 609)	(1 277)	(9 244)	(1 973)	(3 326)	(226)	(21 655)
Marge brute	1 071	331	1 438	666	1 199	48 (1)	4 753
Coût de recherche et développement	(8)	(2)	(61)	(8)	(22)	(1)	(102)
Charges commerciales	(333)	(100)		(141)	(155)		(729)
Charges administratives	(438)	(53)	(848)	(216)	(441)	(45)	(2 041)
Dépréciation des goodwill			(9)	(4)		(6)	(19)
Autres produits et charges courants	13		4	4		38	59
Résultat opérationnel courant	305	176	524	301	581	34	1 921

(1) Taux de marge brute / CA = 18,0%

2005	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres activités	Total
Chiffre d'affaires consolidé	5 815	1 557	9 424	2 489	4 435	263	23 983
Coût des ventes	(4 903)	(1 264)	(8 130)	(1 799)	(3 166)	(222)	(19 484)
Marge brute	912	293	1 294	690	1 269	41 (2)	4 499
Coût de recherche et développement	(7)	(1)	(107)		(21)	(1)	(137)
Charges commerciales	(289)	(97)		(138)	(164)	(3)	(691)
Charges administratives	(366)	(41)	(765)	(199)	(431)	(75)	(1 877)
Dépréciation des goodwill			(1)			(5)	(6)
Autres produits et charges courants		2				59	61
Résultat opérationnel courant	250	156	421	353	653	16	1 849

(2) Taux de marge brute / CA = 18,8%

Les tableaux ci-après présentent la somme des en-cours notionnels, au 31 décembre 2006, de chaque type de produit utilisé, avec répartition par maturité résiduelle pour les opérations de taux, par devise pour les opérations de change.

17.1. Couverture du risque de taux

Analyse par échéance

Date de l'échéance	En-cours au 31/12/06			Total	Total en-cours 31/12/05
	2007	2008 à 2011	Au-delà		
Swaps de taux					
- sur actifs financiers	951	32	-	983 ⁽¹⁾	559
- sur passifs financiers	311	788	55	1 154 ⁽²⁾	1 068
Future rate agreements					
- sur actifs financiers	-	-	-	-	-
- sur passifs financiers	-	-	-	-	-
Caps / floors					
- sur actifs financiers	-	-	-	-	-
- sur passifs financiers	-	204	-	204	-

⁽¹⁾ dont payeur taux fixe : 583

⁽²⁾ dont payeur taux fixe : 654

Analyse par métier

	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres activités	Totaux 31/12/06	Totaux 31/12/05
Swaps de taux								
- sur actifs financiers	400	-	-	-	-	583	983	559
- sur passifs financiers	19	-	55	400	480	200	1 154	1 068
Future rate agreements								
- sur actifs financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
- sur passifs financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Caps / floors								
- sur actifs financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
- sur passifs financiers	54	-	-	150	-	-	204	-

Pour les couvertures de taux renouvelables, les montants sont indiqués dans la colonne correspondant à l'échéance la plus lointaine.

17.2. Couverture du risque de change

Analyse par devise

Devise	31 décembre 2006 (contre-valeur millions d'euros)						Total 31/12/05
	Dollar US	Livre sterling	Franc suisse	Dollar Hong Kong	Autres	Total	
Achats et ventes à terme							
- achats à terme	158	14	-	-	191	363	114
- ventes à terme	110	13	4	27	56	210	269
Swaps de devises	62	32	43	-	118	255	321
Options de change							
- achats à terme	20	2	2	36	7	67	53
- ventes à terme	-	-	-	-	-	-	4

Analyse par métier

	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres activités	Totaux 31/12/06	Totaux 31/12/05
Achats et ventes à terme								
- achats à terme	74	-	147	128	14	-	363	114
- ventes à terme	183	-	-	27	-	-	210	269
Swaps de devises	39	-	-	-	-	216	255	321
Options de change								
- achats à terme	7	-	-	36	24	-	67	53
- ventes à terme	-	-	-	-	-	-	-	4

17.3. Valeur de marché des instruments de couverture

Au 31 décembre 2006, la valeur de marché (net présent value) du portefeuille d'instruments financiers de couverture est de + 19 millions d'euros. Ce montant est pour l'essentiel la résultante de la valeur actuelle nette de swaps de taux permettant de couvrir la dette du Groupe (couverture de juste valeur et couverture de flux de trésorerie) et de la valeur actuelle nette d'opérations de terme permettant de couvrir le risque de change découlant d'opérations commerciales.

La répartition de cette valeur de marché par type de couverture est la suivante :

- opérations s'inscrivant dans le cadre d'une relation de couverture de juste valeur d'un élément d'endettement net : + 6 millions d'euros
- opérations s'inscrivant dans le cadre d'une relation de couverture de flux de trésorerie : + 13 millions d'euros

En cas de translation de la courbe des taux de + 1,00% [et respectivement - 1,00%], la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture s'établirait à + 18 millions d'euros [respectivement + 20 millions d'euros].

En cas d'évolution uniforme défavorable de 1% de l'euro par rapport à toutes les autres devises, la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture s'établirait à + 15 millions d'euros.

Les calculs ont été effectués par le Groupe ou obtenus de contreparties bancaires avec lesquelles ils ont été contractés.

18.1. Engagements réciproques

Engagements donnés et reçus	Total	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres activités	Échéances			Total	Total 12/2005
	12/2006							moins d'un an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans		
Engagements donnés	1 940	35	453	163	422	867		646	907	387	1 940	2 072
Transport d'images	280				280			70	210		280	387
Locations simples ⁽¹⁾	1 151	32	24	88	142	865 ⁽²⁾		225	539	387	1 151	1 040
Obligations d'achat irrévocables	509	3	429 ⁽³⁾	75		2		351	158		509	645
Engagements reçus	1 953	35	453	163	422	880		659	907	387	1 953	2 032
Transport d'images	280				280			70	210		280	387
Locations simples ⁽¹⁾	1 151	32	24	88	142	865		225	539	387	1 151	1 040
Obligations d'achat irrévocables	522	3	429	75		15		364	158		522	605
SOLDE (4)	(13)							(13)	(13)	(13)	(13)	40

⁽¹⁾ Loyers futurs minima restant dus jusqu'à la date normale de renouvellement des contrats (ou date de première résiliation possible) au titre des baux de locations simples nés dans le cadre des activités courantes (terrains, constructions, matériels...)

⁽²⁾ Bouygues Telecom : engagements donnés dans le cadre de l'exploitation concernant pour l'essentiel des baux commerciaux pour la location des immeubles et des terrains d'exploitation destinés à l'exploitation des sites techniques du réseau (dont loyers relatifs aux sites du réseau : 633,9 M€ et loyers immobiliers : 173,1 M€)

⁽³⁾ Bouygues Immobilier : engagements fermes sous conditions portant sur les acquisitions d'assiettes foncières

⁽⁴⁾ Bouygues Telecom : conséquence des modalités spécifiques à certains contrats de fournitures d'équipements

18.2. Engagements divers

Engagements donnés et reçus	Total	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres activités	Échéances			Total	Total 12/2005
	12/2006							moins d'un an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans		
Engagements donnés	703	154	22	70	54	355	48	344	252	107	703	648
Autres obligations contractuelles ou engagements commerciaux donnés (avals, cautions.....) ⁽¹⁾	703	154	22	70	54	355	48	344	252	107	703	648
Engagements reçus	68				24	12	32	27	39	2	68	100
Autres obligations contractuelles ou engagements commerciaux reçus (avals, cautions.....)	68				24	12	32	27	39	2	68	100
Solde	635	154	22	70	30	343	16	317	213	105	635	548

⁽¹⁾ Le Groupe accorde dans le cadre de ses opérations courantes des garanties décennales ou de bonne fin qui ne font pas l'objet d'une estimation chiffrée et d'une mention spécifique sauf s'il s'avère que ces dernières pourraient donner lieu au versement de sommes quelconques par le Groupe, elles donneraient lieu à constitution de provisions au bilan.

18.3. Autres engagements

Engagements donnés Bouygues Telecom :

Licence GSM Bouygues Telecom détient une licence GSM comportant le respect d'un certain nombre d'obligations ; l'ensemble de ces obligations est respecté par la société.
Cette licence sera soumise à renouvellement en 2009.

Licence UMTS L'attribution d'une licence UMTS à Bouygues Telecom comprend le respect d'un certain nombre d'obligations, en particulier en termes de rythme de déploiement, de couverture géographique et de date d'ouverture commerciale.
A ce jour, Bouygues Telecom est en cours de déploiement de ce réseau.
Par une décision en date du 20 mai 2005, l'ARCEP (ex ART) a décalé au 30 avril 2007 au plus tard l'obligation pour Bouygues Telecom d'offrir commercialement les services UMTS prévus dans son autorisation.

Zones blanches Bouygues Telecom s'est engagé en 2002, avec les deux opérateurs, à couvrir un certain nombre de zones blanches. Cet engagement s'est matérialisé par la signature d'une convention en 2003 et d'avenants à cette convention en 2004.
L'engagement de couverture des trois opérateurs est de 3 100 communes soit 2 250 sites.
A la fin de l'exercice 2006, Bouygues Telecom a respecté ses obligations en matière de déploiement des sites

Engagement donné Bouygues SA :

Engagement de conservation des titres Alstom acquis auprès de l'Etat pendant une durée d'au minimum 3 ans.

Engagement reçu Bouygues SA :

Option de vente des titres Hydro Holding consentie par Alstom à Bouygues SA : voir paragraphe 1. 5

Engagements TF1 :

En vertu des accords entre Vivendi, TF1 et M6, les engagements et garanties souscrits par TF1 et M6 à raison des obligations de TPS ont fait l'objet d'une contre-garantie octroyée par Vivendi à compter du 4 janvier 2007.
En conséquence, ces engagements souscrits par TF1 et M6 ne figurent ni en engagements donnés ni en engagements reçus au 31 décembre 2006.

TF1 a également pris l'engagement sous conditions suspensives d'acquiescer en 2007 une participation dans groupe AB pour un montant de 230 M€.

	Total 12/2006	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres activités	Échéances			Total	Total 12/2005
								moins d'un an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans		
Total engagements donnés	2 643	189	475	233	476	1 222	48	990	1 159	494	2 643	2 720
Total engagements reçus	2 021	35	453	163	446	892	32	686	946	389	2 021	2 132

La présentation des engagements ci-avant n'omet pas l'existence d'engagements hors bilan significatifs, selon les normes comptables en vigueur.

18.4. Sûretés réelles

	Total 12/2006	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres activités	Échéances			Total	Total 12/2005
								moins d'un an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans		
Hypothèques sur terrains / constructions ou nantissements de matériel	10	2		8				1	4	5	10	9
Nantissements de titres et prêts subordonnés	8	8							6	2	8	25
Total groupe	18	10		8				1	10	7	18	34

18.5. Actifs et passifs éventuels

Actifs éventuels :

Litige - Bouygues Telecom a assigné en février 2005, la société TEKELEC US, fournisseur des deux serveurs informatiques dont la défaillance le 17 novembre 2004 avait affecté le réseau, rendant impossible l'émission et la réception de communications par une partie des abonnés.
L'affaire est actuellement devant la juridiction de Caroline du Nord.
Bouygues Telecom invoque la responsabilité du fabricant, afin d'obtenir la réparation de son préjudice

- La décision rendue par le conseil de la concurrence le 30 novembre 2005 ayant condamné Bouygues Telecom à 58 millions d'euros d'amende pour entente a été confirmée par la Cour d'appel de Paris le 12 décembre 2006.
Bouygues Telecom a formé un pourvoi contre l'arrêt de la Cour d'appel.

Réclamations

Le groupe Bouygues Construction a déposé en 2006 ou antérieurement des réclamations sur des chantiers en cours ou terminés.
Le montant de celles-ci ne sera comptabilisé que lors de l'acceptation définitive par les clients concernés.

Passifs éventuels :

Litige Une plainte contre Bouygues Telecom, SFR et ORANGE France au sujet des tarifs pratiqués sur les SMS est en cours d'instruction devant le Conseil de la concurrence.
Cette procédure n'a fait l'objet d'aucune notification de griefs et n'a pas évolué depuis avril 2004.

18.6. Engagements sur contrats de location financement et contrats de location simple

18.6.1. Engagement sur contrats de location financement

Synthèse des paiements minimaux futurs	moins d'un an	de 1 à 5 ans	Total échéancier
Locations financements 2006	26	57	83
Rappel 31/12/05	42	61	103

Valeur actualisée des paiements minimaux	moins d'un an	de 1 à 5 ans	Total échéancier
Montant des paiements minimaux	26	57	83
Montant représentant les charges de financement	4	7	11
Valeur actualisée des paiements minimaux	22	50	72
Rappel 31/12/05	38	51	89

Montant des loyers conditionnels au titre des locations financements au 31 décembre 2006 est de : néant

18.6.2. Engagement sur contrats de location simple

Paiements minimaux de l'exercice	Loyers totaux de l'exercice
Paiement minimaux de l'exercice 2006	150

Synthèse des paiements minimaux futurs	moins d'un an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total échéancier
Locations simples 2006	225	539	387	1151
Rappel 31/12/05	191	513	336	1040

19.1. Effectif moyen

	2006	2005
Cadres	18 511	16 456
Agents de maîtrise et employés	18 650	17 715
Compagnons	28 758	27 230
Sous-total effectif France	65 919	61 401
Effectifs contrats expatriés et contrats locaux	57 599	57 004
Total effectif moyen	123 518	118 405 (1)

(1) sous déduction des effectifs TPS et BTC : effectif moyen inclus au 31 décembre 2005 pour : 689

19.2. Engagements envers le personnel, engagements en matière de retraite (avantages postérieurs à l'emploi)

Les tableaux ci-dessous fournissent des informations sur les engagements du Groupe en matière de retraite (voir note 2 pour les principes).

19.2.1. Régimes à cotisations définies

	2006	2005
Montants comptabilisés en charges	(1 404)	(1 382)

Les cotisations définies présentées ci-dessus comprennent les cotisations versées :

- aux caisses d'assurance maladie et mutuelles
- aux caisses de retraite (régime obligatoire et régimes complémentaires)
- aux caisses d'assurance chômage

Information sur les parties liées : voir note 20.

19.2.2. Régimes à prestations définies**Charge nette comptabilisée dans le compte de résultat (charges opérationnelles)**

	Indemnités de fin de carrière		Pensions	
	2006	2005	2006	2005
Coûts des services rendus	11	13	(2)	
Charges d'intérêt sur l'obligation	11	9	5	2
Rendement attendu des actifs du régime	(1)		(4)	(2)
Écarts actuariels nets comptabilisés	1	(1)	2	
Coûts des services passés	5	6	(1)	(1)
Charge nette comptabilisée au compte de résultat	27	27	0	(1)

Montants comptabilisés au bilan

	Indemnités de fin de carrière		Pensions	
	31/12/06	31/12/05	31/12/06	31/12/05
Valeur actualisée des obligations (1)	347	335	118	103
Juste valeur des actifs du régime	(2)	(3)	(88)	(74)
Écarts actuariels nets non comptabilisés		(10)	(13)	(12)
Coût des services passés non encore comptabilisé	(67)	(71)	5	5
Passifs nets comptabilisés	278	251	22	22

(1) Montant total de l'engagement actualisé relatif aux indemnités de fin de carrière et aux pensions.

(2) Fonds TF1 résiduel pour une fraction des obligations ; celui-ci vient minorer la valeur actualisée des obligations TF1.

Variations des éléments du bilan

	Indemnités de fin de carrière			31/12/06	Pensions	
	31/12/06	31/12/05	31/12/04		31/12/05	31/12/04
Au 1^{er} janvier	251	225	224	22	22	21
Charges comptabilisées	27	27	29		1	
Variations de périmètre	(1)		(29)		(1)	
Variations de change						
Virements de rubriques et autres	1	(1)	1			1
Au 31 décembre	278	251	225	22	22	22

Principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des indemnités de fin de carrière

	31/12/06	31/12/05
Taux d'actualisation (OAT TEC 10)	3,38 à 3,83%	3,38 à 3,57%
Table de survie	INSEE	INSEE
Age de départ en retraite		
- Cadres	60/63 ans	60/63 ans
- Etams / compagnons	60 ans	60 ans
Augmentation future des salaires ⁽¹⁾	2 à 4,6%	2 à 4,3%

⁽¹⁾ Taux d'inflation inclus

Répartition par métier au 31 décembre 2006

	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres activités	Total
Charge nette d'indemnités de fin de carrière	7	1	12	2	3	2	27
Provisions non courantes (bilan) :							
- Indemnités de fin de carrière	72	7	128	28	23	20	278
- Pensions	1		21				22

Répartition par zone géographique au 31 décembre 2006

	France et Dom	Union européenne	Afrique	Asie Pacifique	Amériques	Total
Charges nettes d'indemnités de fin de carrière ⁽¹⁾	26		1			27
Provisions non courantes (bilan) :						
- Indemnités de fin de carrière	260	1	15	1	1	278
- Pensions		20			2	22

⁽¹⁾ La charge 2006 sur pensions n'est pas significative

19.3. Participation au capital

19.3.1. Stock-options

Titres pouvant donner accès au capital.

Cours de bourse au 29/12/2006 : 48,63

PLAN	Solde au 31/12/2006	Date d'attribution	Date minimale d'exercice normal	Date minimale d'exercice PEE	Cours de levée (€)
2000.07	1 269 340	04/07/2000	04/07/2005	-	58,74
2001.03	1 195 965	27/03/2001	27/03/2005	-	33,47
2001.07	1 088 447	03/07/2001	03/07/2005	-	32,81
2001.09	300 000	18/09/2001	18/09/2005	-	28,67
2002.06	2 163 757	25/06/2002 *	25/06/2006	25/06/2003	23,41
2002.12	588 447	17/12/2002	17/12/2006	17/12/2003	23,00
2003.06	3 345 566	17/06/2003	17/06/2007	17/06/2004	19,37
2004.03	3 545 206	15/03/2004	15/03/2008	15/03/2005	25,15
2005.06	2 941 434	21/06/2005	21/06/2009	21/06/2006	31,34
2006.09	3 656 100	05/09/2006	05/09/2010	05/09/2007	40,00

* à partir du plan de juin 2002, la règle du PEE s'applique

1/ des options effectivement exerçables au 31/12/2006, soit par exercice normal, soit par exercice partiel anticipé dans le cadre du PEE (pour les plans attribués à compter de juin 2002).

2/ des options économiquement exerçables au 31/12/2006, c'est-à-dire celles dont le cours de levée est inférieur au cours de clôture du 29/12/2006, soit 48,63 €

INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES ET LES AVANTAGES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

20.1. Informations sur les parties liées

	Charges		Produits		Créances		Dettes	
	2006	2005	2006	2005	31/12/06	31/12/05	31/12/06	31/12/05
Parties liées en amont (SCDM)	6	6				1		
Coentreprises	73	99	214	177	97	74	93	76
Entités associées	2	13	314	103	69	38	192	18
Autres parties liées	11	17	25	5	26	23	38	33
Total	92	135	553	285	192	136	323	127
Échéances								
moins d'un an					177	106	136	125
de 1 à 5 ans					9	11	187	2
plus de 5 ans					6	19		
dont dépréciations pour créances douteuses (sociétés non consolidées pour l'essentiel)					68	49		

20.2. Informations sur les rémunérations et avantages alloués aux membres des organes d'administration et de direction

La rémunération des principaux dirigeants concerne les membres du comité de direction générale du Groupe présents au 31.12.2006.

Rémunérations directes : Elles s'élèvent à 19 825 740 euros dont 8 263 974 euros de rémunération de base, 10 996 491 euros de rémunération variable et exceptionnelle payée en 2007, liée aux performances réalisées en 2006 et 565 275 euros de jetons de présence. Les jetons de présence alloués aux administrateurs et aux censeurs non dirigeants sont de 387 703 euros.

Avantages à court terme : Néant

Avantages postérieurs à l'emploi : Les membres du comité de direction générale bénéficient d'un régime de retraite complémentaire de 0,92% du salaire de référence par année d'ancienneté dans le régime. Ce régime complémentaire a été externalisé auprès d'une compagnie d'assurances. La contribution versée en 2006 au fonds des actifs constitué par la compagnie d'assurances s'est élevée à 3 000 000 euros.

Avantages à long terme : Néant

Indemnités de fin de contrat : Concernent les indemnités de fin de carrière pour un montant de 714 134 euros.

Paiement en actions : Le nombre de titres attribués le 5 septembre 2006 (stock-options) est de 950 000 au prix d'exercice de 40 €. La date minimale d'exercice est le 5 septembre 2010. La charge comptabilisée en 2006 ressort à 357 540 euros.

21.1. Informations sur les flux de trésorerie des filiales acquises ou sortantes

Présentation par métier des flux de trésorerie nets résultant des acquisitions et sorties de filiales.

Filiales acquises / sortantes	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres activités	Total 12/2006
Trésorerie	13	9	(3)	107	3	(1)	128
Stocks	(65)	(3)	5	(2)	3		(62)
Clients et créances	(111)	(31)	(54)	(9)	16	(2)	(191)
Immobilisations	(39)	19	(38)	(80)	121	(2 362)	(2 379)
Goodwill	(116)		(26)	(40)	11	1	(170)
Fournisseurs et dettes courantes	133	27	72	(11)	(30)	7	198
Dettes à long terme	19	(12)	10				17
Provisions non courantes	9	2	(2)		(3)		6
Coût d'acquisition net	(157)	11	(36)	(35)	121	(2 357)	(2 453)
Trésorerie acquise ou cédée	(13)	(9)	3	(107)	(3)	1	(128)
Dettes nettes sur immobilisations financières			(11)				(11)
Flux de trésorerie net résultant de l'acquisition ou sortie des filiales	(170)	2	(44)	(142)	118	(2 356)	(2 592)

⁽¹⁾ Dont : Acquisition de titres Alstom (25,07% du capital au 31/12/06)

(2 374)

Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leur réseau, en charge des contrôles des comptes consolidés de Bouygues et sociétés faisant l'objet d'une intégration, affectés en compte de résultat consolidé au 31/12/06.

en milliers d'euros

Missions	Réseau Mazars & Guérard			Réseau Ernst & Young			Autres réseaux ⁽¹⁾			Total Charge	
	12/06	%	12/05	12/06	%	12/05	12/06	%	12/05	12/06	12/05
A - Audit											
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés ^(a)	4 336	98	3 413	2 775	92	3 000	7 225	84	6 600	14 336	13 013
- Bouygues SA	189		144	189		184				378	328
- Filiales intégrées	4 147		3 269	2 586		2 816	7 225		6 600	13 958	12 685
Missions accessoires ^(b)	109	2	165	255	8	214	748	9	320	1 112	699
- Bouygues SA	45		63	36		12				81	75
- Filiales intégrées	64		102	219		202	748		320	1 031	624
Sous-total 1	4 445	100	3 578	3 030	100	3 214	7 973	93	6 920	15 448	13 712
B - Autres prestations ^(c)											
Juridique, fiscal, social				31	1	53	499	6	856	530	909
Technologies de l'information											
Audit interne											
Autres	(24)	0	41	(42)	(1)	52	96	1	78	30	171
Sous-total 2	(24)	0	41	(11)	(0)	105	595	7	934	560	1 080
Total charge d'honoraires	4 421	100	3 619	3 019	100	3 319	8 568	100	7 854	16 008	14 792

⁽¹⁾ Pour la pertinence de l'information d'ensemble, la charge d'honoraires affectée aux "Autres réseaux" des commissaires aux comptes est présentée dans ce tableau.

^(a) Y compris les prestations des experts indépendants ou membres du réseau du commissaire aux comptes, auxquels celui-ci a recours dans le cadre de la certification des comptes.

^(b) Cette rubrique reprend les diligences et prestations directement liées rendues à l'émetteur ou à ses filiales :

- par le commissaire aux comptes dans le respect des dispositions de l'article 10 du code de déontologie,
- par un membre du réseau dans le respect des dispositions des articles 23 et 24 du code de déontologie.

^(c) Il s'agit des prestations hors Audit rendues, dans le respect des dispositions de l'article 24 du code de déontologie, par un membre du réseau aux filiales de l'émetteur dont les comptes sont certifiés.

* Apport de TPS à Canal + France (voir note 1)

Le 30 novembre 2006, conformément aux accords, TF1 a souscrit à une augmentation de capital de TPS Gestion à hauteur de 129,4 M€

Les comptes consolidés du groupe TF1 au 31 décembre 2006 intègrent au compte de résultat l'incidence de la transaction pour un montant net de 253,6 M€. Les paramètres de comptabilisation du produit net constaté sur l'opération ont été déterminés sur la base du projet de traité d'apport en nature de TPS Gestion (détenant 100% de TPS) à Canal + France qui a été signé le 19 décembre 2006 et approuvé par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Canal + France, le 4 janvier 2007.

Le capital de Canal + France depuis le 4 janvier 2007 est réparti de la façon suivante : Vivendi 65%, Lagardère 20%, TF1 9,9% et M6 5,1%.

Impacts sur :

1. Bilan : Actifs et passifs des activités arrêtées ou en cours de cession sur le bilan 2005 → TPS :

	12/2005 TPS
Actifs non courants	
Immobilisations corporelles et incorporelles	53
Goodwill	420
Autres actifs non courants	4
Actifs courants	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(57)
Autres actifs courants	144
Total rubrique : Actif en cours de cession d'activité	564
Passifs non courants	
Dettes financières long terme	10
Autres passifs non courants	1
Passifs courants	
Dettes financières court terme	38
Autres passifs courants	301
Total rubrique : Passif en cours de cession d'activité	350
Total actif net cédé	214

2. TPT : Au tableau des flux de trésorerie de l'exercice 2006, la contribution des flux de trésorerie de TPS à la variation nette de la trésorerie du groupe est incluse dans la ligne "incidence des variations de périmètre sur la trésorerie".

3. Compte de résultat : Les charges et produits des activités arrêtées en 2006 sont les suivants :

	TPS (8 mois)	12/2006 BTC (4 mois)	Total	TPS (12 mois)	12/2005 BTC (12 mois)	Total
CHIFFRE D'AFFAIRES	235	32	267	365	90	455
RESULTAT OPERATIONNEL	45	(2)	43	17	3	20
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(1)	0	(1)	(3)	(1)	(4)
Autres produits et charges financiers	(1)	0	(1)	1		1
Charges d'impôt	(1)	0	(1)	(1)		(1)
RESULTAT NET AVANT PLUS VALUES	42	(2)	40	14	2	16
PLUS VALUE NETTE D'IMPÔT	212	112	324			0
RESULTAT DES ACTIVITES ARRÊTEES	254	110	364	14	2	16

NOTE 24**PRINCIPAUX TAUX DE CONVERSION**

Convention : 1 unité monétaire locale = x euros

Pays	Unité monétaire	Cours de clôture		Cours moyen annuel	
		31/12/06	31/12/05	31/12/06	31/12/05
<u>EUROPE</u>					
Danemark	Couronne danoise	0,134120	0,134039	0,134066	0,134183
Grande Bretagne	Livre sterling	1,489203	1,459215	1,466482	1,464040
Hongrie	Forint hongrois	0,003972	0,003955	0,003786	0,004023
Pologne	Zloty polonais	0,261028	0,259067	0,256439	0,248636
République Tchèque	Couronne tchèque	0,036383	0,034483	0,035379	0,032826
Roumanie	Nouveau leu roumain	0,295552	0,271724	0,284694	0,275932
Suisse	Franc suisse	0,622316	0,643045	0,634213	0,646064
<u>AMERIQUE DU NORD</u>					
Etats-Unis	Dollar US	0,759301	0,847673	0,791771	0,807765
Canada	Dollar canadien	0,654407	0,728597	0,700939	0,666800
<u>AUTRES</u>					
Maroc	Dirham marocain	0,089759	0,091672	0,090474	0,090819
Thaïlande	Baht thaïlandais	0,021381	0,020645	0,021037	0,020027
Hong Kong	Dollar hong kong	0,097648	0,109321	0,101914	0,103872
Communauté financière africaine	Franc CFA	0,001524	0,001524	0,001524	0,001524
Afrique du Sud	Rand sud africain	0,108549	0,133973	0,115831	0,126888

(PRINCIPALES SOCIETES DU GROUPE)

SOCIETES	VILLE / PAYS	% D'INTERET		% CONTRÔLE DIRECT	
		2006	2005	2006	2005
A - TELECOMS / MEDIAS					
I - TELECOMMUNICATIONS					
GROUPE BOUYGUES TELECOM					
INTEGRATION GLOBALE					
BOUYGUES TELECOM S.A. et ses filiales	BOULOGNE-BILLANCOURT	89,55	89,55		
II - COMMUNICATION					
GROUPE TF1					
INTEGRATION GLOBALE					
TELEVISION FRANCAISE 1 S.A.	BOULOGNE-BILLANCOURT	42,92	42,93		
CIBY DROITS AUDIOVISUELS	d°	42,92	42,93	100,00	100,00
LA CHAINE INFO	d°	42,92	42,93	100,00	100,00
TELE SHOPPING	d°	42,92	42,93	100,00	100,00
TF1 INTERNATIONAL	d°	42,92	42,93	100,00	100,00
TF1 PUBLICITE	d°	42,92	42,93	100,00	100,00
TF1 VIDEO	d°	42,92	42,93	100,00	100,00
UNE MUSIQUE	d°	42,92	42,93	100,00	100,00
E-TF1	d°	42,92	42,93	100,00	100,00
EUROSPORT S.A. et ses filiales	d°	42,92	42,93	100,00	100,00
INTEGRATION PROPORTIONNELLE					
TELEVISION PAR SATELLITE (TPS)	ISSY-LES-MOULINEAUX	-	28,33	-	66,00
MISE EN EQUIVALENCE					
METRO FRANCE PUBLICATIONS	PARIS	14,72	14,72	34,30	34,30

(1) Si % de contrôle différent du % d'intérêt

SOCIETES	VILLE / PAYS	% D'INTERET		% CONTRÔLE DIRECT ET INDIRECT (1)	
		2006	2005	2006	2005
B - CONSTRUCTION					
I - BOUYGUES CONSTRUCTION					
GROUPE BOUYGUES CONSTRUCTION					
INTEGRATION GLOBALE					
BOUYGUES CONSTRUCTION S.A.	ST-QUENTIN / YVELINES	99,97	99,97		
<u>1.0 – BOUYGUES BATIMENT IDF</u>					
BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE S.A.	ST-QUENTIN / YVELINES	99,97	99,97		
<u>FILIALES BATIMENT FRANCE</u>					
BATI RENOV S.A.	ORLY	99,88	99,88		
BREZILLON S.A.	NOYON	99,33	99,33		
SODEARIF S.A.	ST-QUENTIN / YVELINES	99,96	99,96		
<u>1.1 – BOUYGUES BATIMENT INTERNATIONAL</u>					
BOUYGUES BATIMENT INTERNATIONAL S.A.	ST-QUENTIN / YVELINES	99,97	99,97		
<u>FILIALES BATIMENT INTERNATIONAL</u>					
<u>ETRANGER</u>					
BOUYGUES HUNGARIA	BUDAPEST / HONGRIE	Déconsolidation	99,97		
BOUYGUES POLSKA	VARSOVIE / POLOGNE	Déconsolidation	99,97		
BOUYGUES THAI LTD	BANGKOK / THAILANDE	48,98	48,98		
BYMARO	CASABLANCA / MAROC	99,95	99,95		
DTP SINGAPOUR PTE LTD	SINGAPOUR	99,97	99,97		
VCES HOLDING SRO et ses filiales	PARDUBICE / REPUBLIQUE TCHEQUE	50,98	-		
<u>1.2 - FILIALES ENTREPRISES FRANCE EUROPE</u>					
DV CONSTRUCTION S.A.	MERIGNAC	99,97	99,97		
GTB BOUYER DUCHEMIN S.A.	NANTES	99,97	99,97		
GFC CONSTRUCTION S.A.	CALUIRE ET CUIRE	99,97	99,97		
NORPAC S.A.	VILLENEUVE D'ASCQ	99,97	99,97		
PERTUY CONSTRUCTION S.A.	MAXEVILLE	99,97	99,97		
QUILLE S.A.	ROUEN	99,97	99,97		

(1) Si % de contrôle différent du % d'intérêt

SOCIETES	VILLE / PAYS	% D'INTERET		% CONTRÔLE DIRECT ET INDIRECT (1)	
		2006	2005	2006	2005
<u>ETRANGER</u>					
ACIEROID S.A.	BARCELONE / ESPAGNE	99,97	99,97		
BOUYGUES UK LTD	LONDRES / ROYAUME-UNI	99,97	99,97		
LOSINGER CONSTRUCTION A.G.	BERNE / SUISSE	99,97	99,97		
MARAZZI HOLDING AG et ses filiales	BERNE / SUISSE	99,97	-		
<u>1.3- BOUYGUES TP</u>					
BOUYGUES TP S.A.	ST-QUENTIN / YVELINES	99,97	99,97		
<u>ETRANGER</u>					
PRADER LOSINGER S.A.	SION / SUISSE	99,64	99,64		
PRADER AG TUNNELBAU	ZURICH / SUISSE	99,90	99,90		
<u>1.4- AUTRES FILIALES BY CONSTRUCTION</u>					
DTP TERRASSEMENT S.A.	ST-QUENTIN / YVELINES	99,97	99,97		
<u>ETRANGER</u>					
DRAGAGES ET TP (HONG-KONG) LTD	HONG-KONG / CHINE	99,97	99,97		
V.S.L. INTERNATIONAL LTD	BERNE / SUISSE	99,88	99,88		
<u>1.5 - GROUPE ENTREPRISE TRANSPORT & DISTRIBUTION D'ELECTRICITE (E.T.D.E.)</u>					
E.T.D.E. S.A.	ST-QUENTIN / YVELINES	99,97	99,97		
AXIONE et ses filiales	MALAKOFF	99,97	99,97		
E.T.D.E RESEAUX ET COMMUNICATION S.A.	VILLEBON SUR YVETTE	99,97	99,97		
EXPRIMM S.A.	ST-QUENTIN / YVELINES	99,97	99,97		
GALLET DELAGE SA	ST-QUENTIN / YVELINES	99,97	99,97		
MAINGUY S.A.S	VERTOU	99,97	99,97		
SERMA S.A.S.	CHAMPFORGUEIL	99,97	99,97		
STEFAL et ses filiales	MONTROUGE	99,97	99,97		
TRANSEL S.A.S	ST-QUENTIN / YVELINES	99,97	99,97		
<u>ETRANGER</u>					
DAVID WEBSTER LIGHTING et ses filiales	HERTFORDSHIRE / ROYAUME-UNI	99,97	99,97		
ECHOVERT FM	LONDRES / ROYAUME-UNI	99,97	99,97		
ICEL MAIDSTONE LTD	SITTINGBOURNE / ROYAUME-UNI	99,97	99,97		
Sté GABONNAISE D'ELECTRIFICATION ET DE CANALISATION (SOGEC)	LIBREVILLE / GABON	84,39	84,39		
SZIGMA COOP	GYOR / HONGRIE	99,97	-		
THERMAL TRANSFER LTD	EAST KILBRIDE / ECOSSE	99,97	-		

(1) Si % de contrôle différent du % d'intérêt

SOCIETES	VILLE / PAYS	% D'INTERET		% CONTRÔLE DIRECT ET INDIRECT (1)	
		2006	2005	2006	2005
INTEGRATION PROPORTIONNELLE					
<u>BOUYGUES TP</u>					
BOMBELA CIVILS JV LTD	JOHANNESBURG / AFRIQUE DU SUD	44,99	-		
MISE EN EQUIVALENCE					
<u>BOUYGUES CONSTRUCTION</u>					
CONSORTIUM STADE DE FRANCE S.A.	SAINT-DENIS	33,32	33,32		
<u>BOUYGUES BATIMENT INTERNATIONAL</u>					
HERMES AIRPORTS LTD	NICOSIA / CHYPRE	21,99	-		
<u>BOUYGUES TP</u>					
ADELAC SAS	ARCHAMPS	39,19	39,19		
AUTOROUTE DE LIAISON SEINE - SARTHE S.A.	VERSAILLES	33,16	33,16		
<u>ETRANGER</u>					
BOMBELA CONCESSION COMPANY LTD	JOHANNESBURG / AFRIQUE DU SUD	24,99	-		
AKA	BUDAPEST / HONGRIE	25,11	25,12		
BINA FINCOM	ZAGREB / CROATIE	50,98	50,98		
II - ROUTES					
<u>GROUPE COLAS</u>					
INTEGRATION GLOBALE					
COLAS S.A. et ses filiales régionales (COLAS, SCREG et SACER)	BOULOGNE-BILLANCOURT	96,49	96,42		
GRANDS TRAVAUX OCEAN INDIEN (GTOI) S.A.	LE PORT (REUNION)	96,48	96,41	99,99	99,99
SPAC et ses filiales	CLICHY	96,48	96,41	100,00	100,00
SECO - RAIL	CHATOU	96,48	96,41	100,00	100,00
SOMARO	CHATOU	96,48	96,41	100,00	100,00
COLAS GUADELOUPE	BAIE-MAHAULT	96,48	96,41	100,00	100,00
COLAS MARTINIQUE	LE LAMENTIN	96,48	96,41	100,00	100,00
SMAC et ses filiales	BOULOGNE-BILLANCOURT	96,48	96,41	100,00	100,00

(1) Si % de contrôle différent du % d'intérêt

SOCIETES	VILLE / PAYS	% D'INTERET		% CONTRÔLE DIRECT ET INDIRECT (1)	
		2006	2005	2006	2005
ETRANGER					
COLAS HUNGARIA et ses filiales	BUDAPEST / HONGRIE	96,49	96,41	100,00	100,00
COLAS DANMARK A/S	VIRUM / DANEMARK	96,49	96,42	100,00	100,00
COLAS S.A. et ses filiales	LAUSANNE / SUISSE	95,74	95,66	99,22	99,22
COLAS INC et ses filiales	MORRISTOWN NEW JERSEY/ USA	96,49	96,42	100,00	100,00
COLAS du MAROC et ses filiales	CASABLANCA / MAROC	96,48	96,41	100,00	100,00
COLAS LTD et ses filiales	ROWFANT-CRAKLEY / ROY.UNI	96,49	96,42	100,00	100,00
STRADA SP. ZO. O.	SRODA-WIELKOPOL / POLOGNE	96,49	96,42	100,00	100,00
ROUTIERE COLAS du GABON	LIBREVILLE / GABON	86,74	86,67	89,90	89,90
COLAS BELGIUM et ses filiales	BRUXELLES / BELGIQUE	96,49	96,41	100,00	100,00
CERMAK et HRACHOVEC	PRAGUE / REPUBLIQUE TCHEQUE	96,49	-	100,00	-
INTEGRATION PROPORTIONNELLE					
CARRIERES ROY	ST-VARENT	48,23	48,19	49,98	49,98
MISE EN EQUIVALENCE					
COFIROUTE	SEVRES	16,08	16,07	16,67	16,67
III - IMMOBILIER					
<u>GRUPE BOUYGUES IMMOBILIER</u>					
INTEGRATION GLOBALE					
BOUYGUES IMMOBILIER	BOULOGNE-BILLANCOURT	100,00	100,00		
S.N.C. BOUYGUES IMMOBILIER ENTREPRISES ILE DE FRANCE	BOULOGNE-BILLANCOURT	100,00	100,00		
S.N.C. BOUYGUES IMMOBILIER PARIS	BOULOGNE-BILLANCOURT	100,00	100,00		
S.N.C. BOUYGUES IMMOBILIER EST	STRASBOURG	100,00	100,00		
S.L.C. et ses filiales	LYON	100,00	100,00		
ETRANGER					
PARQUE EMPRESARIAL CRISTALIA S.L.	MADRID / ESPAGNE	100,00	100,00		
S.A. BOUYGUES INMOBILIARIA	MADRID / ESPAGNE	100,00	100,00		

(1) Si % de contrôle différent du % d'intérêt

SOCIETES	VILLE / PAYS	% D'INTERET		% CONTRÔLE DIRECT ET INDIRECT (1)	
		2006	2005	2006	2005
C – FILIALES DIVERSES					
INTEGRATION GLOBALE					
FINAGESTION et ses filiales (Afrique)	ST-QUENTIN / YVELINES	100,00	100,00		
BOUYGUES RELAIS S.N.C.	PARIS	100,00	100,00		
CHALLENGER S.N.C.	PARIS	100,00	100,00		
Sté FRANCAISE DE PARTICIPATION & GESTION (SFPG) S.A et ses filiales	PARIS	99,76	99,76		
GIE 32 HOCHÉ	PARIS	90,00	-		
ETRANGER					
CHALLENGER REASSURANCE	LUXEMBOURG	99,99	99,99		
UNISERVICE	GENEVE / SUISSE	99,99	99,99		
MISE EN EQUIVALENCE					
ALSTOM	LEVALLOIS PERRET	25,07	-		

(1) Si % de contrôle différent du % d'intérêt